



programme d'éducation syndicale

2017 - 2018

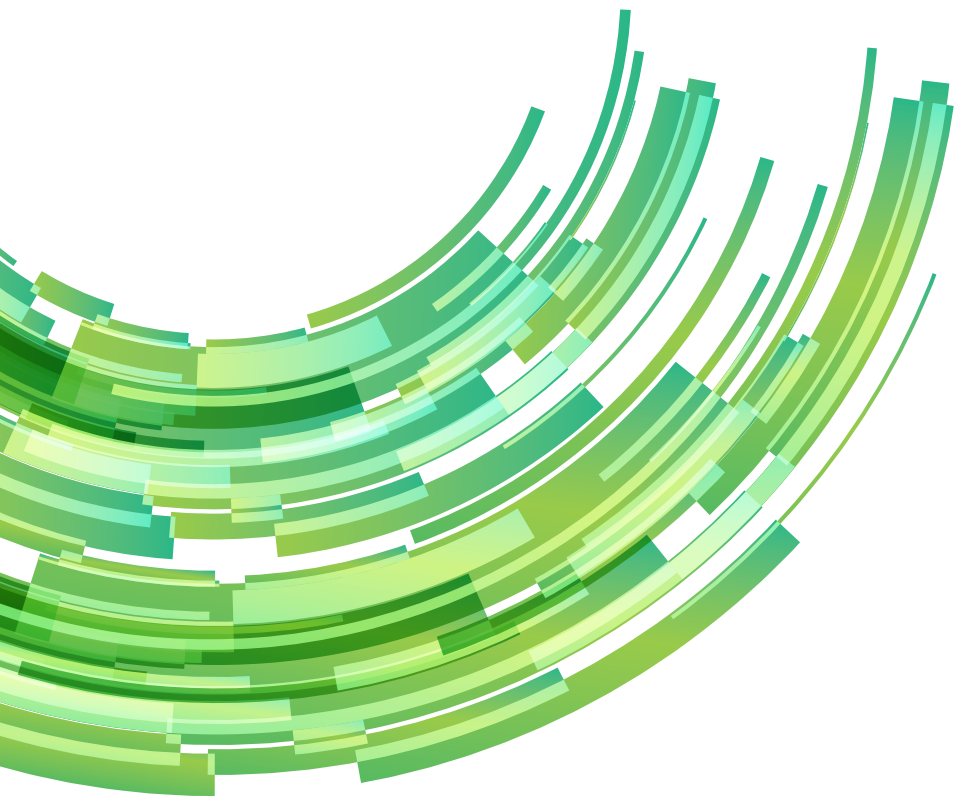


Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

60ans
DE SOLIDARITÉ





COORDINATION

Isabelle Coulombe

TRAITEMENT DE TEXTE

Manon Fournier et Marie-Claude Groulx

CORRECTION DE TEXTE

Le service de l'éducation de la FTQ

GRAPHISME

Anne Brissette

Introduction

« Je me souviens »

La devise du Québec « *Je me souviens* » guidera notre travail syndical au cours de la prochaine année.

Nous célébrons cette année les 60 ans de la FTQ. Soixante ans de solidarité syndicale. Soixante ans de revendications et de luttes difficiles pour faire avancer les droits des travailleuses et travailleurs. Soixante ans d'action syndicale qui nous a permis de contribuer à façonner un Québec plus juste et inclusif pour l'ensemble des citoyennes et citoyens. Soixante ans d'action de milliers de militantes et de militants : dirigeantes et dirigeants de syndicats locaux, déléguées et délégués syndicaux et sociaux, représentantes et représentants SST, membres de comités et formatrices et formateurs. Quelle richesse que ce mouvement que nous avons bâti et dans lequel tant de personnes sont impliquées !

Notre devise nationale nous ramène aussi à tout le travail qui a été réalisé durant les dernières années pour l'appropriation de la réflexion menant à l'action politique. Alors que le gouvernement québécois terminera son mandat en se vantant d'avoir amélioré les finances publiques et généré des surplus importants, il faudra se souvenir.

« *Je me souviens* » de l'austérité qui nous a frappés durant toutes ces années où le gouvernement du parti libéral a été au pouvoir. « *Je me souviens* » de toutes ces suppressions de postes au gouvernement et dans les services publics. « *Je me souviens* » de tous ces changements dans les structures qui ont eu un impact sur les relations du travail : restructuration dans le réseau de la santé, perte de la spécificité des organismes responsables des normes du travail, de l'équité et de la santé et sécurité du travail désormais regroupés sous le chapeau de la CNESST. « *Je me souviens* » aussi de ces attaques frontales contre les régimes de retraite dans le secteur public et parapublic, qui ont aussi ouvert la porte aux demandes des employeurs du secteur privé.

« *Je me souviens* » des promesses libérales non respectées : hausses importantes des tarifs dans les garderies, coupures à l'aide sociale pour les jeunes, délais d'attente ayant peu changé dans les urgences des hôpitaux, coupures dans les budgets de l'éducation, notamment dans les services aux enfants en difficulté, etc. Nous ne sommes pas dupes; les réinvestissements annoncés ne pourront jamais compenser toutes les pertes subies par la population.

C'est dans chacune de nos formations que nous poursuivrons la réflexion politique qui intègre à la fois notre histoire et notre vision du futur, de la société que nous voulons. Et c'est dans l'action que cette réflexion se poursuivra durant la prochaine campagne électorale.

Syndicalement,



Le secrétaire général,
Serge Cadieux

Table des matières

1	INTRODUCTION	
5	L'ORGANISATION DE L'ÉDUCATION À LA FTQ	
7	RENSEIGNEMENTS SUR LES SESSIONS DE FORMATION	
8	LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉDUCATION	
9	VOLET PÉDAGOGIQUE	
9	F – Introduction à la santé et sécurité du travail	
9	F – Le délégué social et la déléguée sociale	
10	F – L'administration et la négociation de nos régimes de retraite et Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances	
10	F – Le délégué syndical et la déléguée syndicale	
11	F – Prendre en main sa retraite	
11	P – Séminaire sur le perfectionnement pédagogique	
11	P – Séminaire sur le coaching	
12	P – Perfectionnement pédagogique sur les enjeux sociopolitiques	
13	FONCTIONS SYNDICALES	
13	P – Dossier de grief	
13	P – Les droits parentaux	
13	P – Négociation collective	
14	P – Procédures d'assemblée	
14	S – Évaluation des tâches 1	
14	S – Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi	
15	VIE SYNDICALE ET ENGAGEMENT CITOYEN	
15	P – Formation multicontenu	
15	P – S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels	MISE À JOUR
15	P – Communication et prise de parole dans nos syndicats	MISE À JOUR
16	S – Comment dynamiser nos syndicats ?	NOUVEAU
16	P – Leadership	
17	P – L'action sociale et politique : un engagement citoyen permanent	
17	P – L'utilisation des médias sociaux dans nos structures syndicales	MISE À JOUR
17	S – Pour des emplois de qualité dans une économie mondialisée	
18	S – Camp de formation des jeunes	
18	S – Relations avec les médias	
18	S – Le rôle syndical dans les comités de francisation	
19	S – La diversité dans le contexte syndical	
20	SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL	
21	P – Alerte aux décibels	MISE À JOUR
21	P – Femmes et santé et sécurité du travail : mythes et défis syndicaux	
21	P – Enquête d'accident	
22	P – Contestation à la CNESST	
22	P – Le travail syndical en prévention	
22	P – Prévenir l'épuisement professionnel	
23	P – Réclamation à la CNESST	
23	P – Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation	
23	P – Violence en milieu de travail : prévention et indemnisation	
24	S – Plaideurs et plaideuses au TAT	
25	S – Actions en prévention : ergonomie et contaminants	
26	Journée de réflexion – Santé mentale et organisation du travail : Quelles actions du conseiller syndical et de la conseillère syndicale ?	

27 **DÉLÉGUÉS SOCIAUX/DÉLÉGUÉES SOCIALES**

28 **NÉGOCIATION ET ADMINISTRATION DE NOS RÉGIMES DE RETRAITE**

28 **P** – Perfectionnement annuel du réseau retraite

29 **P** – Prendre en main sa retraite

29 **S** – Négocier le RRFS-FTQ

29 **S** – Séminaire annuel sur la retraite

30 **S** – LA RETRAITE : UNE APPROCHE SYNDICALE
Le financement des régimes à prestations déterminées

30 **S** – LA RETRAITE : UNE APPROCHE SYNDICALE
Le placement des actifs d'un régime de retraite

31 **FB** – LA RETRAITE : UNE APPROCHE SYNDICALE
L'administration et la négociation de nos régimes de retraite

32 **FB** – Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances

33 **ASSURANCES COLLECTIVES**

33 **S** – Comprendre pour agir en assurances collectives

34 **FORMATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE**

35 **S** – Évaluer la situation économique et financière d'une entreprise

36 **S** – Comprendre le fonctionnement et évaluer la santé de notre entreprise

37 **S** – Le calcul des coûts dans le processus de négociation

38 **S** – Séminaire sur le calcul des coûts de convention collective

39 **S** – La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise

40 **S** – Séminaire sur les nouveaux enjeux de l'emploi

41 **DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL**

41 **S** – Le développement socioéconomique local et régional

42 **PRATIQUES JURIDIQUES**

42 **S** – Règles de preuve et de procédure

42 **S** – Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs

43 **LE COLLÈGE FTQ-FONDS**

45 **BUREAUX DE LA FTQ EN RÉGION**

46 **DOCUMENTS AUDIOVISUELS**

49 **FICHE D'INSCRIPTION**

F Formation de formateurs
et de formatrices
pour les cours de base

P Perfectionnement
des formateurs
et des formatrices

S Formation spécialisée

FB Formation de base

Pour plus de détails, voir page 5.



L'organisation de l'éducation à la FTQ

L'éducation syndicale à la FTQ est réalisée à la fois par l'équipe du service de l'éducation et par les membres des syndicats affiliés qui s'occupent de l'éducation dans leur syndicat ou leur conseil régional. Toutes ces personnes sont regroupées au sein du comité d'éducation de la FTQ, qui fait rapport de ses activités au Conseil général de la centrale.

L'équipe du service de l'éducation de la FTQ est composée de :

Isabelle Coulombe

Directrice
514 383-8027

Serge Beaulieu

Conseiller
514 383-8011

Jean Binet

Conseiller
514 383-8012

Rima Chaaban

Conseillère
514 858-4406

Karine Chouinard

Secrétaire – Collège FTQ-
Fonds et Francisation
514 383-8000

Manon Fournier

Secrétaire
514 383-8039

Marie-Claude Groulx

Secrétaire
514 383-8041

Stéphane Hudon

Conseiller
514 383-8017

Louise Miller

Conseillère
514 383-8015

Marie-Josée Naud

Conseillère
514 383-8035

Collaborent à l'équipe de l'éducation, le service de la francisation et la personne responsable du dossier de l'intégration des personnes immigrantes. Ils offrent des formations sur ces deux sujets.

L'équipe du Centre de formation du Fonds de solidarité est associée au service pour certaines formations de la filière économique.

Soulignons également les contributions de **Denise Gagnon** (FTQ) pour le dossier de la solidarité internationale, de l'équipe du service des communications de la FTQ pour les formations touchant les médias et de **Daniel Champagne** (Fonds de solidarité FTQ) pour le dossier du développement local et régional.

Formations de formateurs et de formatrices pour les cours de base (F)

Elles regroupent les formations pour les cours de base :

- Introduction à la santé et sécurité du travail
- Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances
- L'administration et la négociation de nos régimes de retraite
- Le délégué social et la déléguée sociale
- Le délégué syndical et la déléguée syndicale
- Prendre en main sa retraite

Perfectionnements des formateurs et des formatrices (P)

Ces sessions de deux à cinq jours, visent à aider des formatrices et des formateurs expérimentés à :

- apprendre à donner un nouveau cours;
- actualiser le contenu d'un cours qu'ils donnent déjà;
- parfaire leurs connaissances pédagogiques.

Pour suivre ces perfectionnements, les personnes doivent déjà être formateurs ou formatrices.

Comment s'y retrouver

Vous trouverez dans les pages suivantes différents types de formation :

- les formations de formateurs et de formatrices pour les cours de base (F),
- les perfectionnements des formateurs et des formatrices (P),
- les formations spécialisées (S),
- les activités de formation du Collège FTQ-Fonds.

Formations spécialisées (S)

C'est l'un des rôles-clés du service de l'éducation de la FTQ que d'offrir des sessions de formation spécialisée aux conseillers et aux conseillères, aux dirigeants et aux dirigeantes des syndicats et des conseils régionaux affiliés à la FTQ.

Ces formations permettent de mieux faire valoir et défendre les droits des membres, d'être en mesure de négocier des conventions collectives en tenant compte des lois ainsi que des objectifs syndicaux et enfin, de mieux comprendre les grands enjeux sociaux, économiques et législatifs.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Le programme de formation spécialisée a d'abord été conçu pour les conseillers et les conseillères des syndicats affiliés à la FTQ.

Des militants et des militantes peuvent également être acceptés à ces sessions aux conditions suivantes :

- des places sont disponibles;
- ils ou elles ont une expérience suffisante pour suivre la session;
- ils ou elles sont recommandés par la direction québécoise de leur syndicat ou par leur conseil régional.

Pour les sessions spécialisées, tous les coûts sont assumés par les participantes et les participants (salaire, transport, indemnité forfaitaire et frais d'inscription) à l'exception de quelques cours où il est indiqué que la FTQ bénéficie de subventions ou d'ententes spéciales.

Ainsi, pour les sessions en santé et sécurité du travail, la perte de salaire peut être remboursée. À cet effet,

seule la personne responsable de l'éducation de votre syndicat peut vous renseigner avec précision (voir la liste de ces personnes à la page 8).

Plusieurs formations spécialisées associées aux filières « Négociation et administration de nos régimes de retraite », « Assurances collectives », « Développement local et régional » et « Formation économique et financière » prévoient le remboursement de certaines dépenses ou sont offertes gratuitement. Elles sont identifiées par le logo du Fonds de solidarité de la FTQ qui les soutient financièrement et participe à leur développement.

D'autres sessions de formation, qui ne bénéficient toutefois pas d'un soutien financier, viennent appuyer le développement de l'action syndicale dans des domaines particuliers comme le développement des réseaux de délégués sociaux et de déléguées sociales, l'aide à la francisation des entreprises et le développement de l'emploi. Dans la plupart des domaines, la FTQ offre aussi un service de soutien aux syndicats affiliés qui veulent développer de tels programmes.

FORMATION SUR DEMANDE

Dans la majorité des filières, vous retrouverez l'indication « Formation sur demande ». Il est difficile de prévoir des dates pour toutes les formations disponibles à la FTQ. Par contre, nous trouvons essentiel de faire connaître l'ensemble de notre offre de formation. C'est pourquoi plusieurs cours sont disponibles sur demande des syndicats affiliés et des conseils régionaux.

Coordination des réseaux

Les membres du service de l'éducation coordonnent certains réseaux de militants et de militantes en collaboration avec d'autres services de la FTQ. Ces réseaux sont ceux qui regroupent :

- les membres siégeant à des comités de retraite;
- les délégués sociaux et les déléguées sociales;
- les syndicats et les conseils préoccupés par les problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie et d'autres dépendances;
- les syndicats et les conseils préoccupés par l'intégration des personnes handicapées ou des personnes immigrantes;
- les membres siégeant aux instances régionales et sectorielles de développement de la main-d'œuvre et de développement régional ou local;
- les membres siégeant aux comités de francisation;
- les syndicats et les conseils préoccupés par les droits des gais, lesbiennes, bisexuels, transsexuels et transgenres;
- les personnes militant pour la prévention ou la défense des personnes victimes de lésions professionnelles;
- Les syndicats et les conseils préoccupés par la défense des chômeurs et chômeuses;
- Les syndicats intéressés par le droit du travail et l'arbitrage de griefs.

Renseignements sur les sessions de formation

Le coût des sessions

LES FRAIS D'INSCRIPTION

Ces frais comprennent l'ensemble de la documentation nécessaire pour suivre la session et, s'il y a lieu, le coût des frais d'hébergement et de repas.

LES MODALITÉS DES SESSIONS EN RÉSIDENCE

Le coût comprend l'ensemble de la documentation nécessaire pour suivre la session, les frais d'hébergement et les repas.

Sauf pour les sessions tenues en résidence, le service de l'éducation de la FTQ ne peut garantir la réservation des chambres dans les régions de Montréal et de Québec si les formulaires d'inscription ne sont pas envoyés au moins deux semaines avant le début de la session.

Fonds de solidarité FTQ

Par le biais de ses programmes de formation économique et financière, le Fonds de solidarité FTQ constitue le moyen privilégié pour contribuer, en conformité avec les valeurs du Fonds, à favoriser la formation des travailleuses et travailleurs dans le domaine de l'économie et leur permettre d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec. C'est dans le même esprit que le Fonds de solidarité FTQ est associé au

service de l'éducation de la FTQ pour les formations qui s'inscrivent dans ses mandats.

L'horaire

Certains cours débutent en soirée ou en après-midi, d'autres, le matin. Lorsque le cours débute le matin, il est possible de se rendre à l'hôtel où se tient la session la veille du cours. Dans ce cas, il faut l'indiquer sur la fiche d'inscription.

La majorité des sessions en résidence comportent du travail en soirée.

Les participants et les participantes doivent être disponibles entre 19 h et 22 h lors des formations.

La taille des groupes

Sauf pour certains séminaires qui ont une capacité d'accueil élargie, le nombre de places pour les sessions spécialisées est limité à 20 personnes, et parfois moins, selon la complexité de la formation. Les sessions de formation de formateurs et de formatrices peuvent accueillir 16 personnes et les sessions de perfectionnement de formateurs et de formatrices, 20 personnes.

L'aide financière de la FTQ à ses affiliés en santé et sécurité du travail

La FTQ reçoit une subvention de la CNESST pour la formation syndicale en santé et sécurité du travail, qu'elle redistribue équitablement à tous ses affiliés sous forme d'aide financière directe. Cette année, l'enveloppe est de 4,20 \$ par membre affilié à la FTQ.

Chaque syndicat ou conseil régional se voit octroyer une enveloppe qu'il peut utiliser pour organiser les cours de base de la FTQ, ses propres cours ou une formation « sur mesure ». Dans ces derniers cas, il doit d'abord déposer l'ensemble de la documentation auprès du service de l'éducation de la FTQ, qui se chargera de faire reconnaître ce contenu de cours par la CNESST.

La FTQ rembourse le salaire brut perdu des participants et des participantes et accorde 50 \$ par personne par jour de formation pour les frais d'organisation.

Liste des membres du comité d'éducation

Responsables politiques

Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ | 514 383-8000
David Chartrand, vice-président de la FTQ, AIMTA | 514 956-1578
Anouk Collet, vice-présidente de la FTQ, TUAC | 514 326-8822

Le comité d'éducation est composé de l'ensemble des responsables de chaque syndicat, des conseils régionaux, des conseillers et des conseillères du service de l'éducation et de la représentante du protocole UQAM.

AFPC – Alliance de la fonction publique du Canada

Isabelle Renaud
514 875-7100 poste 306

AIMTA – Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale

Gérald Tremblay
514 956-1578

AMI – Association des manœuvres interprovinciaux

Richard Goyette
514 381-8780

CRFTQE – Conseil régional FTQ Estrie

819 562-3922

CRFTQHdLSJCC – Conseil régional FTQ Haut du Lac- Saint-Jean – Chibougamau- Chapais

Patrick Guay
418-618-7000

CRFTQHY – Conseil régional FTQ Haute-Yamaska

Manon Lapalme
450 378-3557

CRFTQLL – Conseil régional FTQ Laurentides – Lanaudière

450 660-4476

CRFTQMM – Conseil régional FTQ Montréal métropolitain

Hélène Simard
514 387-3666 poste 2510

CRFTQO – Conseil régional FTQ Outaouais

819 771-4473

CRFTQQCA – Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches

Richard St-Onge
418 622-4941

CRFTQSLStJCC – Conseil régional FTQ Saguenay – Lac St-Jean

418 699-0199

FIPOE – Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité

Benjamin Otis
514 385-2051

FTQ-Construction

François Patry
514 381-7300

IPFPC – Institut professionnel de la fonction publique du Canada

Robert Tellier
514 796-7545

MÉTALLOS

Maude Raïche
514 850-2248

SCFP – Syndicat canadien de la fonction publique

Louise Ferland
514 384-9681

SEPB – Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau

Loïc Breton
514 522-6511

SPQ – Syndicat des pompiers et pompières du Québec

Jean-François Hamel
514 383-4698

SQEEs-298 – Syndicat québécois des employées et employés de service

Raymond Boucher
514 727-1696

STTP – Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

Yannick Scott
514 384-1204

Teamsters-Canada

Brigitte Sottile
450 682-5521 poste 232

TUAC – Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce

Nicholas Jean
514 725-9525 poste 2241

UES-800 – Union des employés et employées de service

Cyntia Gagnier
514 385-1717

UNIFOR

Serge Dupont
514 389-9223

Volet pédagogique

Responsable de la filière : Isabelle Coulombe 514 383-8027

Depuis plusieurs années, la FTQ et ses affiliés placent la pédagogie au cœur de leur projet éducatif. Cette filière vise à regrouper les formations et les perfectionnements qui permettent aux formateurs et aux formatrices de maîtriser les méthodes pédagogiques liées à l'approche expérientielle. Celle-ci repose sur le fait que toute formation part des acquis de la personne qui apprend et que cette dernière possède les moyens et l'expérience utiles à sa croissance, à son développement, à son orientation et à ses choix.

Formation des formateurs et des formatrices

Les sessions de formation de formateurs et de formatrices visent à aider les militantes et les militants expérimentés :

- à apprendre à donner de la formation;
- à se familiariser avec les méthodes actives de formation (jeu de rôle, exposé, discussion, etc.);
- à réfléchir et à élargir leur conception de l'action syndicale.

Ces sessions durent cinq jours et sont essentiellement pratiques. Les participants et les participantes sont invités à donner une partie du cours devant le groupe. On analyse ensuite la pratique sur les plans des méthodes pédagogiques utilisées, de la qualité du contenu transmis, de la compréhension de l'approche pédagogique et des caractéristiques de la formation ainsi que de l'intégration de leur engagement syndical dans leur pratique de formation. Les principales techniques apprises sont : la discussion, l'atelier, le jeu de rôle, le complément théorique, l'exposé et le questionnement. On s'approprie également les conditions, les principes d'apprentissage chez les adultes et les caractéristiques de l'approche FTQ en éducation syndicale.

F – Introduction à la santé et sécurité du travail

Cette session vise à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à dispenser le cours Introduction à la santé et sécurité du travail dans leur syndicat ou leur conseil régional. Le cours de base *Introduction à la santé et sécurité du travail* a comme point de départ de mieux comprendre la perception de nos membres à l'égard de leur santé et de leur sécurité au travail. Ce cours est également une initiation à la santé et à la sécurité du travail. En nous faisant connaître notre milieu de travail et nos principaux droits en ce domaine, le cours présente l'importance de l'action syndicale pour mieux prévenir les lésions professionnelles.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Introduction à la santé et sécurité du travail*

RESPONSABLES

Isabelle Coulombe et Serge Beaulieu

DATES

21 (soirée) au 26 janvier 2018
En résidence

COÛT

1 300 \$

F – Le délégué social et la déléguée sociale

Cette session vise à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner le cours de base *Le délégué social et la déléguée sociale* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base, quant à lui, permet de mieux comprendre le rôle du délégué social et de la déléguée sociale et de bien cerner la nature de ses interventions. Il vise également à développer une approche syndicale préventive face aux problèmes psychosociaux et de dépendances que vivent les confrères et consœurs de travail.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Le délégué social et la déléguée sociale*

RESPONSABLES

Isabelle Coulombe et Rima Chaaban

DATES

Sur demande

COÛT

1 300 \$

F – L'administration et la négociation de nos régimes de retraite et Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances

Cette session vise à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner ces cours dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite* aide les personnes qui négocient ou celles qui sont membres d'un comité de retraite à analyser et à améliorer leur régime. On y traite des lois régissant les régimes de retraite publics et privés ainsi que du rôle du mouvement syndical dans le développement des régimes de retraite. De façon plus particulière, on étudie les différents éléments d'un régime de retraite tels que les droits d'adhésion, les cotisations, l'intérêt sur les cotisations et l'acquisition des droits. On y apprend comment administrer un régime de retraite en tant que représentant ou représentante des travailleurs et des travailleuses et, surtout, à jouer un rôle actif. Ce cours permet aussi de réfléchir sur les objectifs syndicaux, les revendications et l'action syndicale en lien avec la retraite.

Le cours *Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances*, quant à lui, vise à intéresser nos militants et nos militantes à ces dossiers qui prennent de plus en plus de place en négociation. Il s'agit d'une formation de base où l'on démystifie les différents régimes de retraite (à accumulation de capital et à accumulation de rente), en plus d'expliquer le rôle et l'importance de la mise en commun du risque dans nos régimes d'assurances collectives.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Avoir suivi les cours de base de la FTQ sur la retraite *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite* et *Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances*

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.



F – Le délégué syndical et la déléguée syndicale

Cette session vise à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner le cours *Le délégué syndical et la déléguée syndicale* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base, quant à lui, vise à faire connaître le rôle du délégué syndical et de la déléguée syndicale, souvent représenté comme la pierre angulaire de sa section locale. Comment défendre, informer et mobiliser nos membres dans un contexte de travail de plus en plus menacé? C'est à ces questions que ce cours veut répondre.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Le délégué syndical et la déléguée syndicale*

RESPONSABLES

Isabelle Coulombe et Jean Binet

DATES

21 (soirée) au 26 janvier 2018
En résidence

COÛT

1 300 \$

F – Prendre en main sa retraite

Cette session vise à créer un réseau de formateurs et de formatrices aptes à donner le cours *Prendre en main sa retraite* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

À partir des analyses de pratiques, les participants et les participantes seront en mesure de reconnaître les caractéristiques de l'approche pédagogique à la FTQ et d'en appliquer les différentes méthodes.

Le cours a également pour objectif de transmettre aux participants et aux participantes le contenu de la formation *Prendre en main sa retraite*, en abordant, par exemple, les préoccupations des futures personnes retraitées, notamment quant à la place du travail dans leur quotidien et le temps disponible à la retraite ainsi que les aspects financiers de la retraite.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Avoir obligatoirement suivi le cours de base de la FTQ *Prendre en main sa retraite*

RESPONSABLES

Isabelle Coulombe
et Marie-Josée Naud

DATES

Sur demande

COÛT

1 300 \$

P – Séminaire sur le perfectionnement pédagogique

Cette session vise à approfondir les approches et les méthodes pédagogiques utilisées à la FTQ afin de raffiner les pratiques des équipes de formation des syndicats et des conseils régionaux.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice d'expérience, identifié comme tel par le syndicat ou le conseil régional

RESPONSABLES

Isabelle Coulombe et Jean Binet

DATES

24 (soirée) au 29 septembre 2017
En résidence

COÛT

1 300 \$

P – Séminaire sur le coaching

Cette session vise à former des personnes qui encadrent le travail des formateurs et des formatrices. Elle est basée sur les approches et les méthodes pédagogiques utilisées à la FTQ.

Ce séminaire s'adresse aux formateurs et aux formatrices d'expérience, identifiés comme coachs ou encadreurs par le syndicat ou le conseil régional. Il faut avoir préalablement suivi le *Séminaire sur le perfectionnement pédagogique*.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice d'expérience, identifié comme tel par le syndicat ou le conseil régional

RESPONSABLES

Isabelle Coulombe et Jean Binet

DATES

11 (soirée) au 16 mars 2018
En résidence

COÛT

1 300 \$

P – Perfectionnement pédagogique sur les enjeux sociopolitiques

Cette session vise à accroître les compétences des formateurs et des formatrices à l'animation de discussions, de débats ou d'activités de formation sur des sujets à teneur politique.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice d'expérience, identifié comme tel par le syndicat ou le conseil régional

RESPONSABLES

Isabelle Coulombe et Jean Binet

DATES

19 (soirée) au 22 février 2018

En résidence

COÛT

750 \$



Fonctions syndicales

Responsable de la filière : Jean Binet 514 383-8012

Défendre, informer et bâtir la solidarité de nos membres résumant sommairement le travail syndical quotidien des militantes et des militants syndicaux. Pour bien faire ce travail, il importe que ces derniers développent les compétences, les connaissances et les comportements essentiels pour y arriver. Cette filière englobe les formations destinées à outiller les militants et les militantes, entre autres en matière de gestion des dossiers de griefs, de négociation de convention collective, de tenue d'assemblées syndicales, etc.

P – Dossier de grief

Cette session de quatre jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base, quant à lui, vise à équiper les responsables locaux et les responsables locales travaillant au règlement des griefs à développer une méthode simple et efficace pour construire un bon dossier d'arbitrage.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Jean Binet et Marie-Josée Naud

DATES

Sur demande

COÛT

400 \$ excluant les frais d'hébergement

P – Les droits parentaux

Cette session de trois jours vise à former des formateurs et des formatrices afin qu'ils puissent donner le cours de base qui permet aux responsables locaux et aux responsables locales d'acquérir des connaissances sur la législation concernant les congés parentaux, la négociation des droits parentaux et le soutien aux parents quant aux choix qui s'offrent à eux.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Jean Binet et Isabelle Coulombe

DATES

Sur demande

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement

P – Négociation collective

Cette session de quatre jours permet aux formateurs et aux formatrices de donner le cours de base qui vise à aider les membres des comités de négociation locaux à mieux s'organiser dans le cadre de la négociation d'une convention collective de façon à pouvoir jouer un rôle actif lors des négociations. Le cours permet aussi d'informer les membres du comité de négociation sur les diverses tendances ou pratiques de négociation.

Enfin, le cours veut mettre de l'avant la légitimité des demandes syndicales et l'importance de l'implication des membres dans le processus de négociation.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Jean Binet

DATES

Sur demande

COÛT

400 \$ excluant les frais d'hébergement

P – Procédures d'assemblée

Cette session de deux jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours de base qui vise à outiller les dirigeants locaux et les dirigeantes locales pour les aider à préparer et à animer leur assemblée syndicale.

La démocratie est une valeur importante pour le mouvement syndical afin d'assurer l'expression juste des membres de chaque section locale. Les procédures d'assemblée assurent le déroulement d'une assemblée dans l'ordre afin que la démocratie s'exprime pleinement.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Jean Binet

DATES

Sur demande

COÛT

200 \$ excluant les frais d'hébergement

S – Évaluation des tâches 1

Cette session de cinq jours permet de connaître différents plans d'évaluation des tâches et de développer les habiletés nécessaires pour analyser les emplois en expérimentant les méthodes et les techniques qui permettent de décrire les emplois et d'évaluer les tâches qui y sont liées. La session vise aussi à sensibiliser à ce type d'action syndicale et à développer des stratégies sur ce dossier.

Elle s'adresse à ceux et à celles qui négocient, qui sont membres d'un comité d'évaluation des tâches ou qui sont impliqués en équité salariale.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLE

Jean Binet en collaboration avec l'équipe d'évaluation des tâches du SCFP

DATES

16 au 20 octobre 2017

15 au 19 janvier 2018

23 au 27 avril 2018

15 au 19 octobre 2018

En résidence

COÛT

1 100 \$

S – Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi

Cette session de deux jours permet aux participants et aux participantes de bien comprendre les mécanismes d'admissibilité à l'assurance-emploi afin de prendre en charge les dossiers d'assurance-emploi dans les milieux de travail et d'aider leurs membres en cas de perte d'emploi. La formation permet aussi de sensibiliser les participants et les participantes à la nécessité d'agir dans leur milieu de travail et dans leur communauté afin de revendiquer un meilleur régime d'assurance-emploi.

Plus particulièrement, elle permet de se familiariser avec le contenu du cours qui traite, entre autres :

- des critères d'admissibilité;
- du calcul du nombre de semaines de prestations;
- des critères d'exclusion;
- du calcul déterminant le montant des prestations et de l'effet du travail sur celles-ci;
- du processus de contestation.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLE

Jean Binet

DATES

Sur demande

COÛT

200 \$ excluant les frais d'hébergement

Vie syndicale et engagement citoyen

Responsable de la filière : Rima Chaaban 514 858-4406

Pour appuyer le travail syndical quotidien, il importe de mettre en place tous les moyens pour animer la vie syndicale. Pour y arriver, les militants et les militantes doivent développer des compétences et des attitudes favorisant le leadership et la communication. Cette filière englobe les formations destinées à les outiller afin qu'ils développent un leadership syndical permettant un engagement citoyen permanent. De plus, ils développeront des compétences et des habiletés en communication dans les instances syndicales, mais aussi avec les différents médias d'information.

P – Formation multicontenu

Cette session d'une semaine en résidence vise à familiariser les formateurs et les formatrices au contenu des cours *Leadership*, *S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels* et *Communication et prise de parole dans nos syndicats*.

Elle peut toutefois être aménagée différemment selon les besoins des affiliés.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Rima Chaaban et Isabelle Coulombe

DATES

Sur demande

COÛT

1 300 \$

P – S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels **MISE À JOUR**

Cette session de trois jours est offerte aux formateurs et aux formatrices pour donner la formation de base *S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels* dans leur syndicat ou leur conseil régional.

Le cours de base permet de doter les participants et les participantes d'une démarche de résolution de conflits interpersonnels afin d'intervenir en milieu de travail.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Rima Chaaban et Jean Binet

DATES

Sur demande

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement

P – Communication et prise de parole dans nos syndicats **MISE À JOUR**

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

La prise de parole est un aspect-clé de toute organisation syndicale. Le cours de base permet aux militants et aux militantes de s'outiller dans la communication et la prise de parole ainsi que de s'exprimer par écrit dans toutes circonstances officielles.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Rima Chaaban et Jean Binet

DATES

Sur demande

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement

S – Comment dynamiser nos syndicats ? NOUVEAU

La vie syndicale est parfois difficile. La plupart des militants et militantes qui s'engagent comme personne déléguée, membre d'un comité ou d'un exécutif le font bénévolement. Pour les soutenir, les syndicats offrent des formations pour initier aux complexités des conventions collectives, du traitement des griefs et des cas de santé et de sécurité du travail. Ce travail de défense et de représentation auprès de l'employeur est au cœur de la vie syndicale. Mais pour négocier et régler les problèmes, l'appui et l'engagement des membres sont essentiels.

Comment susciter la participation et la mobilisation des membres? De quels moyens disposons-nous pour maintenir et consolider notre pouvoir syndical? Les recherches effectuées au Centre de recherche international sur la mondialisation et le travail (CRIMT) ont permis de dégager les pistes de succès des actions syndicales. Avec Christian Lévesque, codirecteur du CRIMT, nous explorerons concrètement les stratégies à notre portée pour que nos projets portent leurs fruits.

P – Leadership

Nous entendons de plus en plus parler de l'importance du leadership dans nos organisations, qu'elles soient politiques, sociales ou syndicales. Dans notre milieu, plusieurs prônent un leadership rassembleur, un leadership ouvert sur le monde et capable de tenir compte des réalités actuelles. Un leadership permettant d'augmenter l'efficacité de nos actions syndicales et de gagner nos batailles.

Cette session de trois jours vise à former des formateurs et des formatrices afin qu'ils puissent donner le cours de base qui propose une réflexion permettant :

- de définir des styles de leadership;
- d'identifier les styles de leadership en lien avec les valeurs syndicales;
- de reconnaître les conditions et les habiletés nécessaires au développement d'un leadership syndical.

Cette session permet également de dégager une vision du leadership syndical et des conditions pour développer un leadership rassembleur.

RESPONSABLES

Isabelle Coulombe et Rima Chaaban

INVITÉ

Christian Lévesque, HEC

DATES

17 et 18 janvier 2018
Montréal

COÛT

200 \$

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Rima Chaaban et Jean Binet

DATES

Sur demande

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement

P – L'action sociale et politique : un engagement citoyen permanent

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours afin de le donner dans leur syndicat ou leur conseil régional.

La politique fait partie de nos vies. Les élus font des choix politiques qui déterminent les paramètres de fonctionnement de la société dans laquelle nous évoluons. Ceci nous force à faire des choix plus ou moins conscients.

Avec le cours de base, les participants et les participantes acquerront des compétences pour être en mesure de développer un esprit critique face aux décisions politiques des élus pour faire des choix politiques éclairés en fonction de leurs valeurs. De plus, le cours vise à outiller les militants et les militantes afin d'agir comme agents multiplicateurs dans leur milieu en mettant en valeur le projet de société souhaité par la FTQ.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Rima Chaaban et Jean Binet

DATES

Sur demande

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement

P – L'utilisation des médias sociaux dans nos structures syndicales **MISE À JOUR**

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Même si les médias sociaux sont de plus en plus présents dans notre quotidien, il n'est pas dit pour autant que la plupart d'entre nous connaissent leur fonctionnement. De plus, il y a encore beaucoup de réserve de la part de nos membres face à ces nouveaux moyens de communication. Pourtant, les médias sociaux sont perçus dans plusieurs milieux comme des outils de communication, d'information, de rapprochement et de partage. De plus en plus, les organisations se servent de ces outils pour informer et pour mobiliser leurs membres ainsi que pour susciter des débats.

Le mouvement syndical a tout intérêt à se servir de ces médias pour porter son message, pour rejoindre les membres, pour introduire des débats et pour se donner ainsi un outil complémentaire à une plus grande démocratie.

Plus particulièrement, le cours de base poursuit les objectifs suivants :

- comprendre les enjeux, les avantages, les risques et les craintes entourant les médias sociaux dans une organisation;
- outiller les syndicats dans l'utilisation des médias sociaux.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLES

Rima Chaaban et Stéphane Hudon, en collaboration avec le service des communications de la FTQ

DATES

Sur demande

COÛT

300 \$ excluant les frais d'hébergement

S – Pour des emplois de qualité dans une économie mondialisée

Cette session de formation vise à mieux comprendre le phénomène de la mondialisation néolibérale, ses conséquences sur nos emplois et notre action syndicale. Ce cours de deux jours peut être divisé de différentes façons selon le temps dont on dispose.

RESPONSABLES

Rima Chaaban et Stéphane Hudon

DATES

Sur demande

COÛT

200 \$ excluant les frais d'hébergement

S – Camp de formation des jeunes

Ce lac-à-l'épaule de trois jours est un rassemblement annuel auquel sont conviés les jeunes membres de 35 ans et moins de tous les syndicats affiliés de la FTQ. Moment exceptionnel d'échanges, de débats, de conférences et autres, cet événement vise à approfondir des dossiers syndicaux et sociopolitiques au gré de l'actualité et des préoccupations syndicales. Il se veut ultimement un moteur de mobilisation pour les jeunes membres.

Le nombre de participants et de participantes ne cesse d'augmenter depuis les dernières années et nous espérons que 2017 ne fera pas exception ! Néanmoins, le nombre de chambres étant limité, nous vous invitons à vous inscrire dès que possible, avant la date limite du 30 août 2017.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLES

Rima Chaaban et Alexandre Leduc

DATES

13 au 15 septembre 2017
Station touristique Duchesnay,
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

COÛTS

Chambre en chalet

Occupation simple : 405 \$/personne

Occupation double : 320 \$/personne

Chambre en pavillon

Occupation simple : 495 \$/personne

Occupation double : 370 \$/personne

INSCRIPTION ET PROGRAMME

ftq.qc.ca/camp-jeunes-2017

S – Relations avec les médias

Basée sur des préoccupations de plusieurs syndicats affiliés à la FTQ, cette session vise à améliorer notre compréhension des médias afin qu'ils accordent davantage de visibilité à nos actions et à nos luttes.

À la suite de ce cours de deux jours, les participants et les participantes seront en mesure de développer une stratégie face aux médias, de maîtriser les moyens d'information et de se donner une stratégie locale.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLE

Rima Chaaban, en collaboration avec
le service des communications de la
FTQ

DATES

8 et 9 mars 2018
Montréal

COÛT

200 \$ excluant les frais d'hébergement

S – Le rôle syndical dans les comités de francisation

La francisation des milieux de travail constitue, à l'intérieur de l'aménagement linguistique du Québec, un objectif si important que la Charte de la langue française, désireuse de faire respecter le droit fondamental de tout Québécois et Québécoise de travailler en français (article 4), a prévu des mesures structurelles et législatives très précises (articles 135 à 156) pour assurer la francisation des entreprises.

Par exemple, l'obligation de former un comité de francisation s'applique à toute entreprise dont l'effectif atteint 100 personnes, même si elle applique déjà un programme de francisation. Les travailleuses et les travailleurs syndiqués de l'entreprise doivent représenter le tiers des membres du comité de francisation ou de tout sous-comité.

La session d'une journée permet aux participants et aux participantes de se familiariser avec les dispositions de la Charte de la langue française et de mieux saisir les enjeux des différentes étapes du processus de francisation. Elle permet aussi d'élaborer des stratégies syndicales pour que la francisation des milieux de travail progresse et devienne réalité.

RESPONSABLES

Rima Chaaban et Jean Binet

DATES

Octobre 2017
Décembre 2017
Février 2018
Avril 2018

En région : sur demande
Des invitations seront expédiées
un mois avant la tenue de
chaque séance d'information et
paraîtront également sur le site de
la Francisation du portail FTQ à
francisation.ftq.qc.ca.

Pour plus d'information ou pour
connaître les dates exactes,
communiquez avec Karine
Chouinard au 514 383-8000.

COÛT

Aucun

S – La diversité dans le contexte syndical

Le vieillissement de la population et le faible taux de natalité exposent le Québec, comme la majorité des pays industrialisés, à des défis liés au remplacement de la main-d'œuvre. Ainsi, le nombre de personnes immigrantes issues d'origines diverses, que le Québec accueille pour combler ses besoins de main-d'œuvre, est en hausse constante. Bon nombre de nouveaux arrivants, une fois établis au Québec, intègrent nos rangs. Cependant, leurs us et coutumes peuvent être différents de ceux de leur milieu de travail. Les milieux syndiqués sont alors exposés à des situations nouvelles auxquelles ils n'ont jamais fait face.

Cette formation de deux jours s'adresse aux conseillers et aux conseillères, aux dirigeants et aux dirigeantes ainsi qu'à ceux et à celles qui sont responsables de divers aspects liés au déroulement du quotidien ou aux dynamiques de travail. Les participants et les participantes seront en mesure de mieux comprendre le contexte actuel de la diversité culturelle et de ses enjeux. La discrimination, les préjugés, la francisation et les demandes d'accommodements sont des sujets abordés dans le cadre de cette formation.

La formation permet aussi d'élaborer des stratégies syndicales pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes.

RESPONSABLES

Rima Chaaban et Denise Gagnon

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun

Pour plus d'information ou pour connaître les dates, communiquez avec Nicole Leblanc au 514 383-8000.



Santé et sécurité du travail

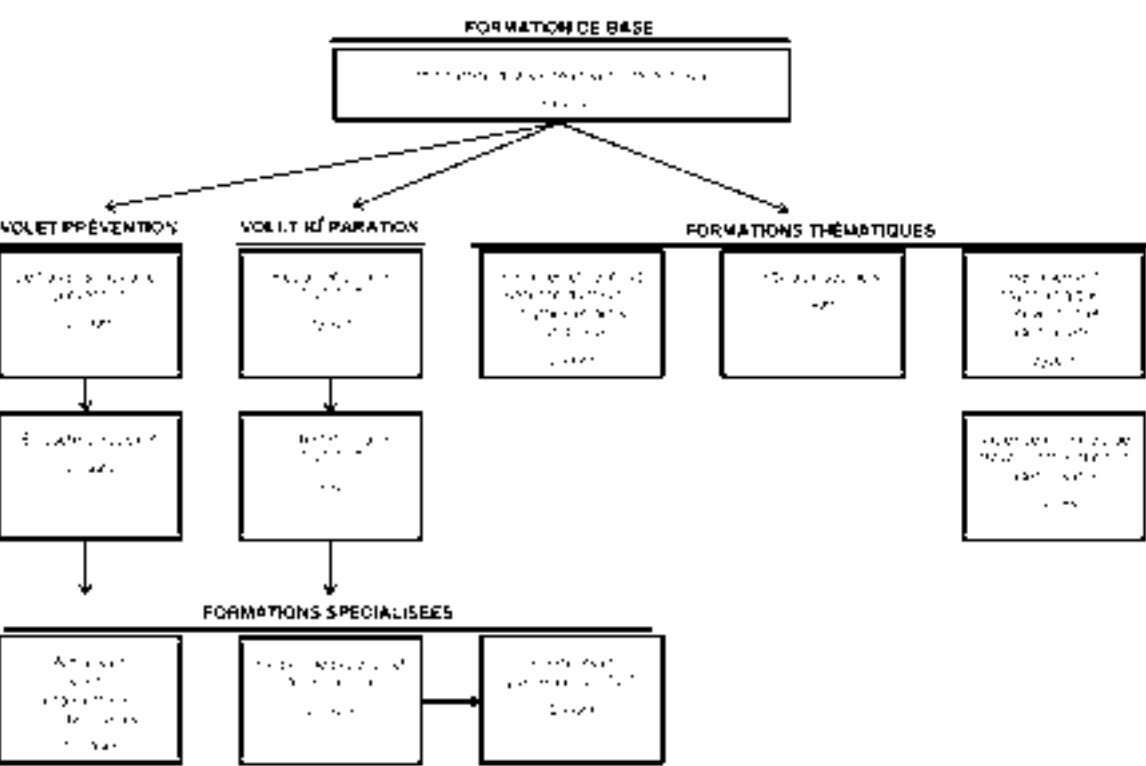
Responsable de la filière : Serge Beaulieu 514 383-8011

Depuis toujours, la santé et la sécurité du travail ainsi que la prévention des lésions professionnelles sont intimement liées aux actions posées par les syndicats dans les milieux de travail. C'est pour cette raison qu'au cours des années, la FTQ a développé des formations ayant pour objectif d'outiller les militants et les militantes qui ont des fonctions syndicales à remplir dans ce domaine, tant en prévention qu'en réparation.

Ces formations sont destinées aux militants et aux militantes de tous les niveaux : du débutant ou de la débutante jusqu'à celui ou à celle qui effectue des représentations ou qui plaide devant les instances administratives de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et du Tribunal administratif du travail (TAT).

En 2016, plusieurs cours en santé et sécurité du travail ont été mis à jour à la suite des modifications apportées par la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail.

SCHEMA DU PLAN DE FORMATION EN SANTÉ ET SECURITE DU TRAVAIL À LA FTQ



P – Alerte aux décibels **MISE À JOUR**

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours. Le cours de base, quant à lui, permet aux participants et aux participantes de prendre conscience des problèmes de santé causés par le bruit dans leur milieu de travail. On couvre notamment les divers types de bruit, leurs effets sur la santé et les moyens pour réduire l'exposition. Ce cours aide à élaborer un plan d'action pour améliorer les conditions de travail des personnes exposées au bruit et présente un programme d'aide à celles atteintes de surdité. On explique également de A à Z le processus d'indemnisation des travailleurs et des travailleuses atteints de surdité professionnelle.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

P – Femmes et santé et sécurité du travail : mythes et défis syndicaux

Cette session de deux jours permet aux formatrices de s'approprier le contenu du cours Femmes et santé et sécurité du travail : mythes et défis syndicaux.

Le cours de base vise notamment à révéler les multiples aspects du travail des femmes afin qu'elles puissent prendre en charge l'amélioration de leurs conditions de travail. En plus d'approfondir quelques aspects SST afin de mieux sensibiliser leurs milieux de travail aux divers problèmes vécus par les femmes, le cours aide à développer l'argumentation de ces dernières pour que la structure syndicale intègre mieux la santé et la sécurité des travailleuses.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu, en collaboration avec le service de la condition féminine de la FTQ

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

P – Enquête d'accident

Cette session de deux jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours. Le cours de base permet de mieux identifier les faits pertinents reliés à un accident, d'interroger les témoins et d'établir le dossier d'enquête. On y apprend comment faire une enquête avec rigueur et méthodologie. De plus, on cerne les causes de l'accident de façon à élaborer des recommandations pour corriger la situation à la source.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

P – Contestation à la CNESST

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

L'objectif général du cours de base est de permettre aux participants et aux participantes de développer des habiletés afin de produire efficacement, et selon les règles générales établies, une contestation tant à la CNESST qu'au TAT ainsi que de perfectionner leur démarche de représentation et de soutien d'une personne victime d'une lésion professionnelle.

En plus de connaître certaines exigences relatives à l'administration de la preuve devant un tribunal administratif, les participants et les participantes seront en mesure de mieux reconnaître leur rôle local dans la préparation des dossiers de réparation des lésions professionnelles.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

P – Le travail syndical en prévention

Cette session de deux jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu de ce cours.

Cette formation suit la formation de base *Introduction à la santé et sécurité du travail* et s'adresse principalement aux représentants et aux représentantes à la prévention ainsi qu'aux membres syndicaux qui participent aux travaux d'un comité paritaire de santé et de sécurité du travail. Ce cours a pour objectif de développer une approche stratégique syndicale nécessaire pour faire avancer les dossiers plus difficiles auxquels nous sommes souvent confrontés. Il permet également d'examiner de façon précise le fonctionnement au comité, les fonctions du représentant et de la représentante à la prévention et les différents règlements importants en matière de santé et sécurité du travail.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

P – Prévenir l'épuisement professionnel

Cette session d'une journée permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Le cours de base donne une définition du phénomène et essaie d'en comprendre les manifestations et les causes. Il permet de définir les sources d'épuisement professionnel et tente d'analyser les aspects du travail qu'il faut changer pour améliorer la situation.

Cette journée de réflexion aborde également les stratégies syndicales que l'on peut déployer dans nos milieux de travail pour contrer l'épuisement professionnel et sert à guider les participants et les participantes dans une démarche de prévention pour éviter que la situation se détériore.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

P – Réclamation à la CNESST

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Le cours de base, quant à lui, permet de mieux intervenir lorsque des personnes victimes de lésions professionnelles soumettent une réclamation à la CNESST. On y étudie la loi, comment rédiger une réclamation, le processus général d'indemnisation, les procédures d'appel, les clauses à négocier et les stratégies à développer par rapport aux employeurs et à la CNESST.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

P – Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours.

Ce cours vise à outiller les responsables locales et les responsables locaux afin qu'ils connaissent les dispositions pertinentes de la Loi sur les normes du travail, de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles en matière de prévention et d'indemnisation du harcèlement psychologique à titre de lésion professionnelle.

En plus de développer une démarche syndicale de résolution des cas de harcèlement psychologique, le cours permet de s'approprier une méthode d'enquête efficace pour ces dossiers qui ne sont jamais faciles à gérer et à régler.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

P – Violence en milieu de travail : prévention et indemnisation

Cette session de trois jours permet aux formateurs et aux formatrices de s'approprier le contenu du cours qui ne s'applique qu'aux travailleurs et travailleuses sous juridiction fédérale.

Ce cours vise à outiller les responsables locales et les responsables locaux afin qu'ils connaissent les dispositions réglementaires pertinentes du Code canadien du travail et de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles en matière de prévention et d'indemnisation de la violence en milieu de travail à titre de lésion professionnelle.

En plus de développer une démarche syndicale de résolution des cas de violence en milieu de travail, le cours permet de s'approprier une méthode d'enquête efficace pour ces dossiers particuliers.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice

RESPONSABLE

Serge Beaulieu

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Voir en page 7 l'aide financière de la FTQ à ses affiliés en SST.

S – Plaideurs et plaideuses au TAT

Cette session permet notamment d'apprendre les particularités des procédures de recours propres aux lois en santé et sécurité du travail, d'approfondir ses connaissances sur les tendances de la jurisprudence ainsi que de développer des habiletés à plaider devant les tribunaux administratifs en santé et sécurité du travail. On y aborde donc la loi ainsi que la jurisprudence générale sur les thèmes principaux. On se familiarise avec les procédures du TAT et les particularités liées aux témoins experts. On examine aussi notre relation avec les personnes victimes de lésions professionnelles, et comment agir dans cet environnement souvent difficile.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

S'adresse aux personnes qui ont suivi les cours *Réclamation à la CNESST*, *Contestation à la CNESST* ainsi que *Règles de preuve et de procédure* ou son équivalent

RESPONSABLE

Serge Beaulieu avec la collaboration de personnes-ressources

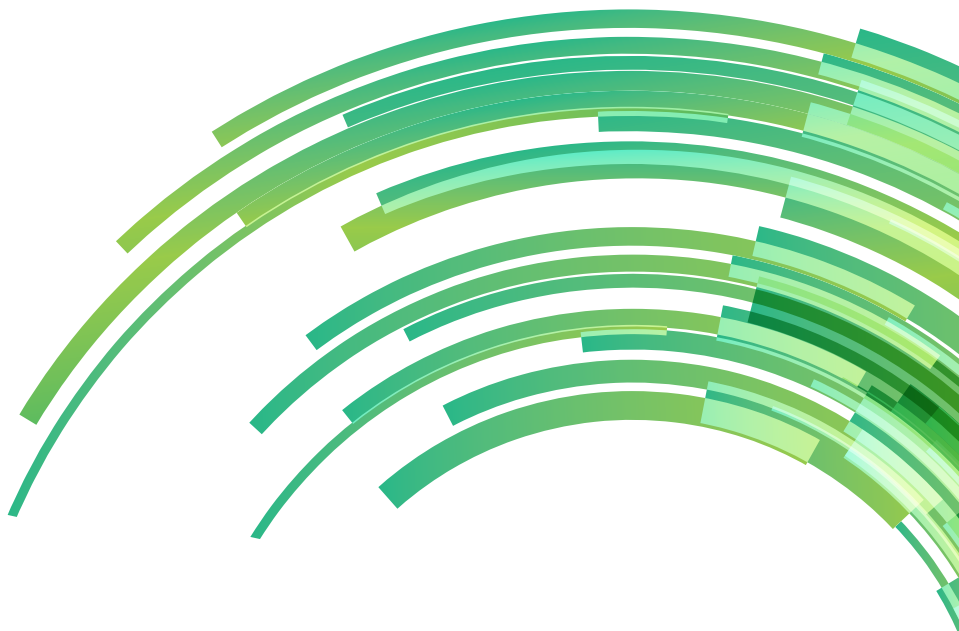
DATES

18 (soirée) au 23 mars 2018
En résidence

COÛT

1 300 \$

Le salaire des participants et des participantes est remboursé en fonction de la subvention de la CNESST. La politique de remboursement est expliquée en page 7.



S – Actions en prévention : ergonomie et contaminants

Cette session spéciale de 10 jours, répartie sur deux semaines non consécutives, a été développée afin de permettre aux membres syndicaux des comités de santé et de sécurité du travail de relancer le dossier de la prévention et d'assumer un leadership syndical. On veut ainsi resituer le rôle syndical du représentant et de la représentante à la prévention et des membres d'un comité de santé et de sécurité du travail dans le contexte d'une interrelation étroite de leur travail avec les membres des différents comités syndicaux.

La session vise à outiller les participants et les participantes pour leur faciliter l'appropriation d'une démarche préventive en santé et sécurité du travail ainsi qu'à leur permettre d'analyser la situation dans leur milieu de travail et de développer des propositions correspondant à leurs besoins, visant l'élimination à la source des risques et des dangers.

À cet effet, on y fournit, sous une forme accessible, des connaissances scientifiques et techniques permettant aux membres des comités de santé et de sécurité du travail et aux représentants et aux représentantes à la prévention de faire l'analyse de leurs conditions de travail et des effets de celles-ci sur le corps. On situe l'analyse ergonomique des postes de travail dans cette démarche préventive. Enfin, on acquiert des outils de planification, de mise en œuvre et d'évaluation de plans d'action et de programmes de prévention.

La première semaine de formation vise à outiller les participants et les participantes sur les connaissances techniques et de base pour mieux analyser leur milieu de travail.

Voici les grands thèmes abordés : le travail du représentant syndical et de la représentante syndicale à la prévention; l'analyse du milieu et des effets des conditions de travail sur la santé; l'analyse ergonomique des postes de travail comme outil de prévention.

La deuxième semaine permet de faire le point sur les pistes de solution, les organismes-ressources ainsi que les stratégies syndicales. Les grands thèmes sont : les principes généraux en hygiène industrielle; le rôle des intervenants et des intervenantes extérieurs; les méthodes d'élaboration et d'évaluation des plans d'action préventifs.

Entre les deux semaines de cours, les participants et les participantes ont des petits travaux à réaliser à partir de leur milieu de travail. Lors de la deuxième semaine, ils et elles sont tenus de faire une courte présentation au groupe sur une réalisation effectuée ou un projet à venir en prévention dans leur milieu de travail.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

S'adresse aux membres des comités de santé et de sécurité, aux représentants et aux représentantes à la prévention qui ont suivi les cours de base *Introduction à la santé et sécurité du travail*, *Le travail syndical en prévention* et *Enquête d'accident*.

RESPONSABLE

Serge Beaulieu avec la collaboration de personnes-ressources

DATES

1^{re} semaine :

5 (soirée) au 10 novembre 2017

2^e semaine :

26 (soirée) novembre

au 1^{er} décembre 2017

COÛT

2 300 \$

Le salaire des participants et des participantes est remboursé en fonction de la subvention de la CNESST. La politique de remboursement est expliquée en page 7.

Journée de réflexion – Santé mentale et organisation du travail : Quelles actions du conseiller syndical et de la conseillère syndicale ?

Les atteintes à la santé mentale au travail sont souvent perçues comme l'expression d'une faiblesse individuelle de travailleurs et travailleuses fragiles. Cette perspective théorique mène au développement de stratégies de prévention individualisées comme des formations à la gestion du stress, à la gestion des émotions ou encore à l'installation de lignes téléphoniques fournies par l'employeur afin d'identifier anonymement auprès de professionnels un ou une collègue qui semblerait en situation de fragilité.

À l'opposé de cette vision, il existe dans l'organisation du travail de multiples facteurs contribuant à l'apparition de situations complexes qui mettent les travailleurs et travailleuses sous tension et favorisent l'apparition de ces nouveaux troubles. Pour se saisir de cette problématique contemporaine et développer des stratégies de prévention efficaces, axées sur l'organisation du travail et non sur les caractéristiques individuelles des personnes, il est nécessaire de considérer le travail réel des travailleurs et des travailleuses comme un objet d'analyse à part entière. Cette posture théorique nécessite de développer de nouvelles connaissances théoriques, mais aussi une perspective réflexive sur les pratiques de prévention existantes dans la structure actuelle.

Cette formation, qui s'adresse aux conseillers et conseillères, vise à développer des connaissances sur les atteintes à la santé mentale, les risques psychosociaux, les facteurs organisationnels de ces atteintes ainsi que sur la notion de travail et de son analyse. Aussi, les participants et participantes développeront des connaissances sur les actions à mettre en place pour favoriser l'identification et la transformation des situations qui mettent les travailleurs et travailleuses sous tension.

De plus, cette formation offrira la possibilité aux participants et participantes, par des discussions organisées en petits groupes de travail, de faire le point sur leurs pratiques actuelles, leurs limites et leurs leviers, afin de réfléchir aux perspectives de développement de pratiques prenant en compte les éléments théoriques proposés.

RESPONSABLES

Serge Beaulieu et Isabelle Coulombe

INVITÉ

Martin Chadoin, doctorant
en ergonomie

DATES

27 février 2018

Montréal

1^{er} mars 2018

Québec

COÛT

Aucun.



Délégués sociaux/Déléguées sociales

Responsable de la filière : Rima Chaaban 514 858-4406

Près de 3 000 délégués sociaux et déléguées sociales constituent le réseau d'entraide syndical de la FTQ dans toutes les régions du Québec. Depuis sa mise sur pied au début des années 1980, la société et nos milieux de travail ont bien évolué, mais les problèmes de consommation, d'endettement, de violence et de détresse, eux, persistent. Et nos membres vivent toujours des difficultés et des moments de détresse.

Cette filière de formation met en vitrine la formation continue offerte aux délégués sociaux et aux déléguées sociales pour poursuivre leur travail de soutien, d'encouragement et de référence auprès de leurs confrères et consœurs en difficulté.

Le service de l'éducation offre la formation de formateurs et de formatrices pour développer le réseau de DS (voir page 9).

D'autres formations syndicales sont disponibles dans les conseils régionaux et les syndicats affiliés pour permettre aux délégués sociaux et aux déléguées sociales d'approfondir leur réflexion et de développer leurs compétences :

Les collectifs d'entraide

Cette session de deux jours vise à outiller les délégués sociaux et les déléguées sociales à tenir des collectifs d'entraide dans des milieux de travail aux prises avec des fermetures, des crises ou des tensions importantes.

Prévenir l'épuisement professionnel (p. 22)

Un perfectionnement pour les formateurs et les formatrices est offert en lien avec la formation de base sur le sujet et permet de définir les sources d'épuisement professionnel et tente d'analyser les aspects du travail qu'il faut changer pour améliorer la situation. On y aborde aussi les stratégies syndicales que l'on peut déployer dans notre milieu de travail dans une perspective de prévention ou pour éviter que la situation se détériore.

S'outiller pour la résolution de conflits (p. 15)

Les militantes et les militants des syndicats locaux peuvent parfois être interpellés pour intervenir afin de régler des conflits entre les membres. Un perfectionnement pour les formateurs et les formatrices est offert afin de les familiariser avec une démarche de résolution des conflits. Ils pourront ensuite former des participants et des participantes pour qu'ils puissent intervenir en milieu de travail.

Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation (p. 23)

Suite à la fusion des cours *Le harcèlement psychologique* et *L'enquête dans un dossier de harcèlement psychologique*, une session de perfectionnement de formateurs et de formatrices a été élaborée afin de s'approprier le contenu du nouveau cours de base, qui vise à outiller les responsables locaux sur les lois et dispositions qui s'appliquent en lien avec le harcèlement psychologique. Cette formation permet aussi de développer une démarche syndicale de résolution de cas et de se familiariser avec une méthode d'enquête pour traiter ces dossiers.

La prévention du suicide : L'action syndicale en milieu de travail

Bien des militantes et des militants, et particulièrement des déléguées sociales et des délégués sociaux, peuvent être confrontés à des appels à l'aide de membres qui vivent des situations personnelles difficiles, et parfois même une détresse profonde les amenant à penser au suicide. Cette formation vise à former des personnes qui peuvent agir dans leur milieu de travail, pour aider les personnes qui vivent de telles situations de détresse ainsi que pour informer et sensibiliser le milieu de travail à la problématique du suicide.

Négociation et administration de nos régimes de retraite

Responsable de la filière : Marie-Josée Naud 514 383-8035

« Seul le mouvement syndical a la force et l'indépendance nécessaires pour bien représenter tous les participants et toutes les participantes d'un régime de retraite. »

Déclaration politique adoptée au congrès de 2001

Ces sessions visent à mieux comprendre comment assurer la sécurité du revenu à la retraite de nos membres, à négocier des dispositions pour améliorer cette sécurité du revenu et à prendre notre place pour administrer les régimes de retraite dans l'intérêt de nos membres, tant sur les plans financier et économique qu'environnemental.

P – Perfectionnement annuel du réseau retraite

Nous vivons une période de grande effervescence quant aux politiques entourant nos systèmes de retraite québécois et canadien. Ce perfectionnement se veut un lieu de ressourcement pour nous aider à mieux comprendre les impacts des dernières modifications législatives sur la sécurité financière à la retraite de nos membres et à agir dans leur intérêt.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être formateur ou formatrice du cours *L'administration et la négociation de nos régimes de retraite* ou du cours *Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances* ou être membre du comité retraite et assurances de la FTQ ou du comité RRFS-FTQ (Régime de retraite par financement salarial de la FTQ).

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

17 (soirée), 18 et 19 octobre 2017
En résidence

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.

 **FONDS**
de solidarité FTQ

P – Prendre en main sa retraite

Ce perfectionnement se veut un lieu de ressourcement pour les formateurs et les formatrices du cours *Prendre en main sa retraite*. Lors de cette journée, nous discuterons notamment, de l'approche pédagogique utilisée dans la formation ainsi que des enjeux d'actualité qui touchent les futurs retraités et les futures retraitées. Des invités participeront à cette rencontre afin d'alimenter notre réflexion.

EXIGENCE

Être formateur ou formatrice du cours *Prendre en main sa retraite*

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATE

Sur demande

COÛT

Aucun.



S – Négocier le RRFS-FTQ

Les régimes de retraite qui garantissent des rentes sont ceux que les travailleuses et les travailleurs privilégient. Or, dans un grand nombre d'entreprises, ces régimes ne sont pas accessibles, notamment parce que le nombre de personnes salariées est insuffisant pour que le régime soit viable.

À l'initiative de la FTQ, un régime multiemployeur d'un tout nouveau genre a été créé en 2008 grâce à un règlement de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite. Ce régime d'accumulation de rentes, dont la FTQ est le promoteur, accueille les groupes, petits et grands, issus de ses syndicats affiliés.

Cette session permet à la conseillère syndicale et au conseiller syndical de se familiariser avec les caractéristiques du Régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ) pour négocier son implantation là où il n'y a pas de régime à prestations déterminées.

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

26 octobre 2017
Montréal

12 avril 2018
Québec

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



S – Séminaire annuel sur la retraite

Ce séminaire annuel permet aux participants et aux participantes d'échanger et de mettre à jour leurs connaissances dans le dossier de la retraite. Selon la conjoncture, les thèmes abordés incluent les changements législatifs, les initiatives syndicales en matière de sécurité financière à la retraite ainsi que les enjeux de placement, de financement et de gouvernance.

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

21 et 22 mars 2018
Montréal

COÛT

150 \$ excluant les frais d'hébergement



S – LA RETRAITE : UNE APPROCHE SYNDICALE

Le financement des régimes à prestations déterminées

Avec la crise financière de 2008, la problématique du financement des régimes de retraite à prestations déterminées est devenue un enjeu central. De 2014 à 2016, à la suite des recommandations du Rapport D'Amours, le gouvernement s'est affairé à modifier le cadre légal qui encadre le financement des régimes des différents secteurs (municipal, universitaire et privé) pour le meilleur et pour le pire.

Pratiquement tous les régimes à prestations déterminées ont eu ou auront à restructurer d'une façon ou d'une autre leur financement. Il devient donc essentiel de mieux s'outiller dans ce domaine afin de tirer son épingle du jeu. Comment proposer des solutions qui seront dans l'intérêt des travailleurs et des travailleuses et en lien avec nos principes et nos valeurs syndicales ?

Ce cours vise donc à vous permettre d'évaluer la situation financière de votre régime de retraite à prestations déterminées, en utilisant les outils disponibles à cette fin, ainsi qu'à vous permettre d'identifier les options permettant d'assurer la pérennité de ce régime, et ce, dans l'intérêt des membres.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Siéger à un comité de retraite ou en négocier

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

14, 15 et 16 novembre 2017

23, 24 et 25 janvier 2018

Montréal

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



S – LA RETRAITE : UNE APPROCHE SYNDICALE

Le placement des actifs d'un régime de retraite

Tous les membres siégeant à un comité de retraite, que ce soit pour un régime à prestations déterminées (PD) ou à cotisation déterminée (CD), sont interpellés un jour ou l'autre par la question des placements des caisses de retraite.

Il est important pour les fiduciaires d'avoir une compréhension suffisante des enjeux des caisses de retraite afin que ces dernières soient investies dans l'intérêt des travailleurs et des travailleuses.

Cette formation vise donc à développer une compréhension en matière de placement dans les caisses de retraite afin de permettre aux participants et aux participantes de jouer un rôle actif au sein de leur comité de retraite et de leur comité de placement.

Les thématiques suivantes seront abordées :

- Identification des différents types de placements et de leurs rôles;
- Reconnaître l'importance d'une politique de placement efficace et de son suivi rigoureux;
- Déterminer les principes permettant de choisir les gestionnaires de portefeuilles et d'assurer leur suivi;
- Perspective syndicale en matière de placement et d'exercice de droit de vote.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être membre d'un comité de retraite pour des régimes PD ou CD, ou membre d'un comité de placement.

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

29 et 30 novembre 2017

14 et 15 février 2018

Montréal

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



Dans cette filière, nous assurons aussi l'organisation des formations de base suivantes :

FB – LA RETRAITE : UNE APPROCHE SYNDICALE **L'administration et la négociation de nos régimes de retraite**

Les régimes de retraite sont parmi les avantages sociaux les plus importants de nos conditions de travail. La conjoncture économique ainsi que les attaques répétées contre nos régimes mettent en péril l'avenir de ceux-ci et la sécurité financière de nos membres à la retraite.

Cette session de trois jours s'adresse aux personnes qui négocient les régimes de retraite et aux membres des comités de retraite. Elle vise à outiller les participants et les participantes afin de mieux comprendre l'organisation financière et législative des régimes et de leur permettre de faire face aux enjeux en matière de retraite.

La formation a aussi pour but de développer des liens entre les membres des comités de retraite et l'organisation syndicale pour une meilleure action concertée dans l'intérêt de nos membres.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

Session organisée par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

15, 16, 17 novembre 2017

Session organisée par le Conseil régional FTQ Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
28, 29 et 30 novembre 2017

Session organisée par le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
13, 14 et 15 décembre 2017

Cette formation est offerte dans chaque région selon les besoins. Veuillez communiquer avec votre conseil régional ou votre syndicat afin de connaître les dates et lieux.

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



FB – Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances

La retraite et les assurances représentent une part importante des avantages sociaux négociés. Ces derniers assurent la sécurité financière de nos membres, avant comme pendant la retraite. Depuis plusieurs années déjà, nous assistons à l'explosion de leurs coûts et, conséquemment, ils prennent une plus grande importance à la table de négociation. Nous avons tout intérêt à ce qu'un plus grand nombre de nos militants et militantes en connaissent davantage sur le sujet pour pouvoir comprendre les enjeux et prendre des décisions éclairées.

Cette journée de formation, organisée en collaboration avec les syndicats affiliés, permet aux participants et aux participantes de distinguer les régimes d'accumulation de rentes de ceux d'accumulation de capital et de se familiariser avec les assurances collectives.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

Session organisée par l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA)

13 septembre 2017

Cette formation est offerte dans chaque région selon les besoins. Veuillez communiquer avec votre conseil régional ou votre syndicat afin de connaître les dates et lieux.

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



Assurances collectives

Responsable de la filière : Marie-Josée Naud 514 383-8035

S – Comprendre pour agir en assurances collectives

Depuis quelques années, les régimes d'assurances collectives subissent de fortes pressions en négociation à la suite de l'augmentation substantielle des coûts. Selon les prévisions, ces coûts continueront à augmenter, entre autres avec l'arrivée de nouveaux médicaments, de nouvelles technologies et du vieillissement de la population. Nos régimes représentent donc une part grandissante de l'enveloppe monétaire lors des négociations. Nous ne pourrons plus négocier ceux-ci comme nous le faisons auparavant. Les dirigeants et les dirigeantes doivent mieux comprendre le fonctionnement de leur régime d'assurances collectives et les coûts qui y sont associés afin d'en assurer la pérennité et de bien défendre leurs membres dans les dossiers problématiques.

Cette session de trois jours s'adresse aux conseillères syndicales et aux conseillers syndicaux ainsi qu'à toutes les personnes ayant à négocier ou à comprendre le fonctionnement de la négociation et de la tarification des assurances collectives.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Aucune

RESPONSABLE

Marie-Josée Naud

DATES

31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 2017
Montréal

6, 7 et 8 février 2018
Québec

COÛT

Aucun.



Formation économique et financière

Responsables de la filière: Jean Binet 514 383-8012 et Louise Miller 514 383-8015

L'emploi et la situation économique et financière de l'entreprise

Que l'on soit en période de crise ou de pleine croissance, les entreprises, privées comme publiques, sont soumises aux aléas d'une économie en perpétuelle évolution. Dans une économie de plus en plus ouverte, elles subissent les effets d'une mondialisation plus axée sur l'augmentation du capital des plus riches que sur le bien-être des travailleurs et des travailleuses. Ces changements constants que nous vivons, ou que nous subissons dans nos milieux de travail, impliquent très souvent de nouvelles façons de travailler pour les conseillers et les conseillères, ainsi que pour les dirigeants et les dirigeantes des syndicats locaux. Leur travail exige davantage de connaissances pour être en mesure de négocier et de défendre les intérêts des travailleurs et des travailleuses qu'ils représentent.

Comprendre l'influence de l'environnement économique et politique sur les entreprises et sur l'emploi

Pour les conseillers et les conseillères, il ne suffit plus de connaître l'entreprise où l'on intervient; il faut aussi comprendre son environnement économique et politique global, de même que celui de ses fournisseurs et de ses clients. Il en est de même pour les dirigeants et les dirigeantes des syndicats locaux, qui ne peuvent pas faire abstraction de ce qui se passe dans les autres entreprises du secteur d'activité, que ces dernières soient présentes dans la région, ailleurs au Québec ou même à l'échelle mondiale.

Agir pour protéger nos emplois... et nos entreprises

C'est entre autres pour répondre à ces nouvelles réalités et à ces nouveaux besoins que la FTQ et le Fonds de solidarité de la FTQ ont décidé de mettre en commun leur expertise et de s'associer pour développer une offre de formation permettant de comprendre et d'agir sur la situation financière, organisationnelle et économique de l'entreprise. L'offre de formation répond à deux grands objectifs de notre travail syndical :

- Prévenir les pertes d'emploi;
- Agir pour limiter les impacts négatifs lors des pertes d'emploi ou de fermeture de l'entreprise.

L'offre de formation centrée sur le fonctionnement de l'entreprise et sur la compréhension de sa situation financière, développée par la FTQ et le Fonds de solidarité FTQ, comporte déjà un certain nombre de formations disponibles, dont les formations des pages 35 à 40 ainsi que celles qui sont offertes par le Centre de formation du Fonds de solidarité de la FTQ.

Les coûts de la convention collective liés à la rémunération

La dimension des coûts de main-d'œuvre constitue une part souvent importante des coûts de production des biens et services des entreprises, et ces coûts sont au cœur des négociations lors du renouvellement des conventions collectives. De plus, durant les dernières années, on a pu constater une augmentation du nombre d'entreprises où les employeurs sont en demande de concessions monétaires durant la vie de la convention collective. Ces demandes de concessions peuvent concerner autant les salaires que certains avantages sociaux comme les assurances collectives ou les régimes de retraite, dont les coûts ont considérablement augmenté durant les dernières années.

Pour répondre à une demande des syndicats affiliés, le service de l'éducation de la FTQ a développé une nouvelle formation spécialisée qui se présente en deux versions, l'une s'adressant aux conseillers syndicaux et aux conseillères syndicales et l'autre aux dirigeantes et aux dirigeants des syndicats locaux. Cette formation vise à apprendre à calculer les coûts de la rémunération des travailleurs et des travailleuses. La maîtrise d'une méthode de calcul (un chiffrier Excel adapté au contenu de la formation) permet au conseiller et à la conseillère d'avoir davantage de contrôle sur la négociation et aux dirigeants et dirigeantes des syndicats locaux de comprendre et d'appuyer leur travail et de mieux informer et mobiliser les membres.

Enfin, une nouvelle formation spécialisée portant sur la négociation collective et le contexte économique de l'entreprise s'ajoute au programme. D'une durée de deux semaines ce séminaire très spécialisé est offert aux conseillers et aux conseillères des syndicats.

En conclusion

Cette filière de formation économique a pour objectif de proposer aux dirigeants et aux dirigeantes des syndicats locaux ainsi qu'aux conseillers et aux conseillères des syndicats affiliés des activités de formation qui facilitent leur travail et permettent de mieux protéger les emplois et les conditions de travail.

S – Évaluer la situation économique et financière d'une entreprise

Le travail des conseillères syndicales et des conseillers syndicaux nécessite un ensemble de connaissances et de compétences qui leur permettent, d'une part, de bien conseiller les dirigeants et les dirigeantes des syndicats locaux et de les soutenir dans leur travail et, d'autre part, de négocier avec plusieurs employeurs ayant des réalités souvent très différentes. Pour bien exercer leur rôle, ils doivent être en mesure de comprendre le fonctionnement de l'entreprise où ils interviennent. Ils doivent aussi connaître son environnement économique et politique afin de déterminer et d'évaluer les facteurs externes qui peuvent avoir une influence sur son fonctionnement ou sa situation financière.

La session s'inscrit dans une vision d'approche préventive et a pour objectif d'aider les conseillers et les conseillères à :

- intégrer une démarche axée sur l'action préventive dans leur pratique syndicale afin de pouvoir aider les syndicats locaux à l'implanter dans leur milieu de travail;
- comprendre les grandes fonctions de l'entreprise afin de pouvoir réaliser un diagnostic qui aidera à orienter les décisions de négociation ou d'action ainsi que la mobilisation du syndicat local;
- se familiariser avec le langage financier, lire et comprendre les liens entre les grandes fonctions de l'entreprise et les composantes des états financiers, dont les coûts de main-d'œuvre;
- connaître les programmes et les ressources disponibles pour aider les entreprises en difficulté et les travailleuses et les travailleurs concernés par les décisions prises par l'entreprise.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être conseillère ou conseiller syndical ou dirigeant ou dirigeante d'un syndicat composé libéré à temps plein.

RESPONSABLES

Louise Miller et Jean Binet

DATES

Le cours est disponible sur demande d'un syndicat affilié ou d'un conseil régional de la FTQ.

COÛT

Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ.



S – Comprendre le fonctionnement et évaluer la santé de notre entreprise

Ce cours vise à ce que les participants et les participantes comprennent le fonctionnement d'une entreprise et sa structure financière. Ils apprennent aussi à l'analyser et à être ainsi en mesure de mieux cerner les signes annonciateurs de difficultés. De plus ils sont amenés à réfléchir sur le travail de dirigeante syndicale et de dirigeant syndical ainsi que sur l'importance de la structure syndicale locale pour réaliser ce travail d'analyse, lorsqu'il est fait en temps régulier, mais aussi en situation de crise. La formation a aussi pour objectif que ce travail d'observation et d'analyse puisse ensuite leur servir à évaluer la situation financière de leur entreprise et à situer l'importance des coûts de main-d'œuvre dans le budget de celle-ci. Tout au long de la formation, nous nous penchons sur notre rôle syndical, notamment dans la mobilisation de nos membres autour de toutes ces dimensions que nous aurons abordées.

Pour faciliter les apprentissages, les participants et les participantes font le diagnostic d'une compagnie fictive. Ils vont analyser et déterminer ses forces et ses faiblesses à partir des signes de difficultés qui apparaissent dans le portrait de l'entreprise. Puis, ils se penchent sur les solutions qui pourraient être envisagées pour améliorer la situation de l'entreprise afin d'éviter des pertes d'emploi.

La formation vise donc à permettre l'intégration d'une approche préventive dans les milieux de travail et à mobiliser les membres afin qu'ils deviennent les yeux et les oreilles des dirigeantes et des dirigeants du syndicat local.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être dirigeant ou dirigeante, responsable ou élu des syndicats locaux ayant au moins trois ans d'expérience dans son syndicat

RESPONSABLES

Jean Binet et Louise Miller

DATES

26 (13 h), 27, 28 février
et 1^{er} mars 2018

En résidence

Sessions organisées par le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
6, 7, 8 et 9 novembre 2017
16, 17, 18 et 19 avril 2018
Montréal

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas conseillers ou conseillères.



S – Le calcul des coûts dans le processus de négociation

La négociation, qu'elle soit dans le cadre du renouvellement de la convention collective ou d'une demande de l'employeur pendant la durée de la convention, nous amène à revoir certaines conditions de travail. Cela implique un travail d'analyse et d'évaluation des coûts liés aux emplois. Salaires, masse salariale, coûts de la convention collective ou encore coûts de main-d'œuvre; ce sont tous des termes qui réfèrent à des réalités différentes et à une facture globale souvent invisible pour la travailleuse et le travailleur.

Ces concepts doivent toutefois être maîtrisés, car les coûts de la convention collective ne se limitent pas aux salaires et l'employeur considère le tout lorsqu'il nous présente ses offres, à la hausse ou à la baisse, ou lorsqu'il réagit à nos demandes. Il faut être en mesure de calculer l'impact de nos demandes monétaires dans le contexte de la vie et de la durée d'une convention collective.

Pour la dirigeante et le dirigeant, la connaissance et l'analyse des coûts de convention collective est un aspect important de la préparation de la négociation, mais aussi des échanges et du marchandage auxquels elle donnera lieu. Cela permet d'assurer notre crédibilité, à la fois auprès de l'employeur et auprès de nos membres. Cela nous donne aussi de l'assurance et nous rend plus autonome et proactif face aux experts et à l'employeur.

Le comité de négociation peut ainsi travailler de concert avec la conseillère ou le conseiller afin de mieux négocier. Ceci est d'autant plus important qu'il faut ensuite pouvoir expliquer aux membres le coût réel de nos demandes et de celles de l'employeur.

À partir d'un exemple concret constitué d'exercices pratiques, cette formation vise à permettre aux dirigeantes et aux dirigeants de sections locales d'être en mesure de construire et de manipuler un chiffrier permettant de calculer les coûts liés à la masse salariale afin de faire les bons choix stratégiques durant le processus de négociation.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être dirigeant ou dirigeante d'un syndicat, d'une unité ou d'une section locale ayant suivi la formation de base en négociation et ayant une expérience syndicale d'au moins trois ans. Disposer d'un ordinateur portable et de la souris et, à cause de l'apprentissage par étape de l'utilisation du logiciel de calcul, être disponible pour les quatre journées de la formation.

Ces personnes devront répondre à un questionnaire pour situer leur niveau d'expérience, leur motivation à suivre cette formation et leur niveau de maîtrise du logiciel Excel.

RESPONSABLES

Jean Binet et Stéphane Hudon

DATES

16 au 19 octobre 2017

19 au 22 mars 2018

Montréal

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas conseillers ou conseillères.



S – Séminaire sur le calcul des coûts de convention collective

La négociation est une tâche très importante, sinon la principale du mandat du conseiller et de la conseillère syndicale. Tous les coûts liés à la rémunération des travailleurs et des travailleuses sont au cœur de la négociation et constituent un enjeu majeur, pour protéger ou pour améliorer le pouvoir d'achat des membres. À partir d'un exemple concret constitué d'exercices pratiques, cette formation vise à permettre aux conseillères syndicales et aux conseillers syndicaux d'être en mesure de construire et de manipuler un chiffrier permettant de calculer les coûts liés à la masse salariale afin de faire les bons choix stratégiques durant le processus de négociation.

La négociation, qu'elle soit dans le cadre du renouvellement de la convention collective ou d'une demande de l'employeur pendant la durée de la convention, nous amène à revoir certaines conditions de travail. Cela implique un travail d'analyse et d'évaluation des coûts liés aux emplois. Salaires, masse salariale, coûts de la convention collective ou encore coûts de main-d'œuvre; ce sont tous des termes qui réfèrent à des réalités différentes et à une facture globale souvent invisible pour la travailleuse et le travailleur.

Pour la conseillère et le conseiller, ces concepts doivent toutefois être maîtrisés, car les coûts de la convention collective ne se limitent pas aux salaires et l'employeur considère le tout lorsqu'il nous présente ses offres, à la hausse ou à la baisse, ou lorsqu'il réagit à nos demandes. Il faut être en mesure de calculer l'impact de nos demandes monétaires dans le contexte de la vie et de la durée d'une convention collective.

Enfin, pour mieux négocier, il est aussi utile de connaître l'espace occupé par nos salaires et nos conditions de travail dans le budget global de l'entreprise. Ceci est d'autant plus important qu'il faut ensuite pouvoir expliquer aux dirigeantes et aux dirigeants des syndicats locaux ainsi qu'aux membres le coût réel de leurs demandes et de celles de l'employeur.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Être conseiller ou conseillère, ou dirigeant ou dirigeante d'un syndicat composé libéré à temps plein, disposer d'un ordinateur portable et de la souris et, à cause de l'apprentissage par étape de l'utilisation du logiciel de calcul, être disponible pour les quatre journées de la formation.

Ces personnes devront répondre à un questionnaire pour situer leur niveau d'expérience, leur motivation à suivre cette formation et leur niveau de maîtrise du logiciel Excel.

RESPONSABLES

Jean Binet et Stéphane Hudon

DATES

Sur demande

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas conseillers ou conseillères.



S – La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise

La négociation, qu'elle soit dans le cadre du renouvellement de la convention collective ou en cours de convention, exige de maîtriser de nombreuses compétences. Elle implique un important travail de préparation technique et « politique » afin de bien évaluer la situation économique et financière de l'entreprise de même que l'état des relations du travail avec l'employeur. Les coûts de main-d'œuvre font généralement l'objet d'une négociation serrée, qui permettra ou non de s'entendre avec l'employeur. Il est donc important que le conseiller ou la conseillère soit en mesure de calculer les coûts de la rémunération de la convention actuelle afin de préparer les demandes pour la prochaine convention ou de calculer le coût des demandes de l'employeur en cours de convention. L'utilisation d'un chiffrier de calcul des offres et des demandes s'avère un outil très utile pour effectuer ces calculs.

Enfin, le travail de négociation nécessite une maîtrise de différentes stratégies pour en arriver à conclure la négociation de façon satisfaisante pour les deux parties puisque ces dernières auront à vivre avec le résultat du contenu, mais aussi du climat de la négociation.

D'une durée de deux semaines (88 heures de formation) non consécutives, la formation est dispensée en résidence, en grande partie sous le mode d'une expérimentation pratique à partir d'un cas concret où le groupe sera divisé en deux parties, l'une représentant l'employeur et l'autre, le syndicat.

Le contenu détaillé de la formation est le suivant :

PREMIÈRE SEMAINE

- Les différentes dimensions du travail de préparation d'une négociation;
- Connaître et évaluer le fonctionnement d'une entreprise : diagnostic des grandes fonctions à partir des signes internes et des facteurs externes;
- Analyser la situation financière de l'entreprise : lire et comprendre des états financiers de même que les informations financières disponibles, notamment pour les entreprises publiques;
- Connaître et comprendre la part des coûts de main-d'œuvre dans le budget des entreprises;
- Apprentissage du fichier Excel développé par la FTQ et une ressource consultante pour calculer les coûts de la rémunération;
- Le calcul des coûts : élaboration de la structure de calcul à partir d'une démarche générale.

DEUXIÈME SEMAINE

- Le calcul des coûts : élaboration de la structure de calcul du portrait actuel de l'entreprise étudiée;
- Le cadre légal des négociations;
- Les tactiques et les stratégies de négociation selon le contexte du milieu de travail;

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Cette formation s'adresse aux conseillères et aux conseillers des syndicats affiliés ainsi qu'aux militantes et aux militants expérimentés qui participent au processus de négociation dans leur syndicat.

Le nombre de places étant limité, les responsables des syndicats affiliés sont invités à transmettre la fiche d'inscription des personnes qui sont proposées pour suivre la formation. Pour les personnes qui ne sont pas conseillères ou conseillers, le syndicat devra s'assurer de démontrer que la personne proposée a suffisamment d'expérience syndicale et de formation pour pouvoir participer activement à la formation.

Toutes les personnes devront répondre à un questionnaire pour situer leur niveau d'expérience, leur motivation à suivre cette formation et leur niveau de maîtrise du logiciel Excel.

Les participantes et les participants seront choisis parmi les personnes proposées par les syndicats affiliés. Ils et elles devront disposer d'un ordinateur portable et d'une souris pour être en mesure de bien assimiler la formation technique sur le logiciel de calcul des coûts de main-d'œuvre. Les modèles de type « tablettes » ne fonctionnent pas avec ce type de logiciel.

Une formation Excel obligatoire de 2 jours, adaptée au contenu de la formation de la session, est prévue pour les personnes qui n'ont jamais (ou presque) travaillé avec le logiciel Excel ou un chiffrier. La deuxième journée de cette formation est aussi disponible pour ceux et celles qui souhaitent une mise à niveau avant la formation.

RESPONSABLE

Jean Binet avec la collaboration de Louise Miller et de Stéphane Hudon pour la FTQ. Collabore également le Centre de formation du Fonds de solidarité FTQ.

- Au regard de l'analyse de l'entreprise étudiée, préparation par les deux parties (employeur et syndicat) du cahier des offres et des demandes et des arguments économiques des éléments liés à la rémunération globale;
- La négociation en action : jeu de rôle de négociation où les deux parties défendent leur position et tentent de convaincre l'autre partie;
- La présentation de l'état des négociations aux membres;
- La conclusion de la négociation.

De plus, des invités viendront réfléchir avec les participants et les participantes sur des questions spécifiques, par exemple, les enjeux des régimes de retraite et d'assurances, les stratégies et tactiques de négociation, etc.

DATES

Pour la formation Excel :
4 et 5 avril 2018 (pour les débutants)
5 avril 2018 (pour les plus avancés)
Montréal

Pour l'ensemble de la formation :
8 (soirée) au 13 avril 2018
et 22 (soirée) au 27 avril 2018
En résidence

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères, permanents ou permanentes des syndicats.



S – Séminaire sur les nouveaux enjeux de l'emploi

Ce séminaire s'adresse aux personnes qui représentent la FTQ dans les instances de la Commission des partenaires du marché du travail (conseils régionaux des partenaires du marché du travail et comités sectoriels de main-d'œuvre) ainsi qu'aux personnes qui siègent à des organismes de développement économique local et régional.

Le monde du travail est en transformation continue et, chaque année, de nouveaux enjeux se dessinent, de nouvelles politiques sont adoptées et de nouvelles mesures sont disponibles pour les entreprises et la main-d'œuvre. Comme syndicats, nous sommes interpellés par ces changements et il est dans notre intérêt de bien les connaître si nous voulons orienter notre action syndicale pour mieux protéger nos emplois et améliorer le travail et les conditions de travail de nos membres.

Le séminaire est donc une occasion privilégiée pour faire le point sur les nouveaux enjeux du dossier de l'emploi qui ont et auront des répercussions sur nos milieux de travail, sur nos pratiques syndicales et sur nos mandats de représentation dans les organisations qui traitent des questions liées à l'emploi. Le séminaire est organisé par la FTQ avec la collaboration du Fonds de solidarité FTQ.

Les thématiques du séminaire étant en lien direct avec l'actualité politique et économique ainsi qu'avec les travaux de la Commission des partenaires, les thèmes seront déterminés en cours d'année et les personnes qui représentent la FTQ dans les instances partenariales en seront informées. L'information sera aussi disponible sur le site Internet de la FTQ.

RESPONSABLE

Louise Miller

DATE

À déterminer

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement du Fonds de solidarité s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou des conseillères des syndicats.



Développement local et régional

Responsable de la filière : Stéphane Hudon 514 383-8017

Le développement régional est un processus par lequel un milieu se prend en charge, se mobilise et améliore sa qualité de vie. C'est un processus sans fin : on n'atteint pas un niveau de développement; on le poursuit sans cesse.

Le développement régional doit être envisagé dans une perspective globale qui intègre les dimensions économique, sociale, culturelle et environnementale. Ce développement vise certes une croissance économique, mais cette croissance doit tendre vers une amélioration durable des revenus, de la qualité de vie et de la protection sociale.

C'est pour soutenir les militants et les militantes qui s'impliquent syndicalement dans le développement de leur région que la FTQ a développé une offre de formation socioéconomique en développement local et régional.

S – Le développement socioéconomique local et régional

Il s'agit d'une tournée régionale de formation pour les responsables socioéconomiques et les militantes et les militants intéressés par le développement socioéconomique de leur région.

Cette session est organisée avec chacune des régions. Pour connaître les dates, veuillez vous informer auprès du bureau de la FTQ de votre région.

RESPONSABLE

Stéphane Hudon

DATES

Déterminées avec les conseils régionaux selon les besoins

COÛT

Aucun. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds.



Pratiques juridiques

Responsables de la filière : Serge Beaulieu 514 383-8011 et Jean Binet 514 383-8012

La défense des membres devant les divers tribunaux administratifs constitue une facette incontournable du travail syndical. Le bloc de formation proposé ici s'adresse aux militantes et aux militants ainsi qu'aux conseillères syndicales et aux conseillers syndicaux. Il a pour but de leur permettre d'agir avec confiance devant les tribunaux administratifs et de connaître certains aspects juridiques généraux pour mieux remplir leurs devoirs et obligations dans ce vaste domaine qu'est le droit du travail.

S – Règles de preuve et de procédure

Cette session permet d'apprendre les bases de la procédure ainsi que les règles de preuve en usage dans le domaine du travail et de développer les habiletés nécessaires à la pratique du plaideur ou de la plaideuse.

On y aborde les éléments de procédure devant les divers tribunaux administratifs, comme le tribunal d'arbitrage de griefs ou le Tribunal administratif du travail (TAT). En plus de l'historique des tribunaux du travail dans le paysage juridique, on y expérimente aussi différentes règles de preuve, comme l'objection préliminaire, le fardeau et le degré de preuve, les moyens de preuve, l'interrogatoire et le contre-interrogatoire des témoins ainsi que la plaidoirie.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Cette session s'adresse à ceux et à celles qui ont suivi le cours de base *Le délégué syndical et la déléguée syndicale* ainsi que le cours *Dossier du grief* ou qui ont suivi les cours de base en santé et sécurité du travail, le cours *Contestation à la CNESST* ou qui possèdent une formation équivalente.

RESPONSABLES

Serge Beaulieu et Jean Binet avec la collaboration de personnes-ressources

DATES

11 (soirée) au 16 février 2018
En résidence

COÛT

1 300 \$

S – Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs

Le séminaire se veut un lieu d'échanges, de ressourcement et de formation pour les personnes qui plaident les griefs en arbitrage. Ce cours de deux jours permet aux plaideurs et aux plaideuses d'enrichir leurs pratiques en arbitrage en échangeant sur leurs expériences et en prenant connaissance de différents sujets d'actualité reliés à l'arbitrage. Ces sujets sont présentés par des personnes-ressources qui font le point sur l'étude jurisprudentielle et doctrinale des problématiques retenues. Ce séminaire, reconnu par le Barreau du Québec en vertu du Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats, permet aussi d'approfondir les techniques de travail en arbitrage.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Ce séminaire s'adresse à ceux et à celles qui ont suivi le cours *Règles de preuve et de procédure* et qui possèdent une bonne expérience comme plaideur ou plaideuse en arbitrage. Le contenu détaillé du séminaire est publié vers le mois de mars ou avril.

RESPONSABLES

Serge Beaulieu et Jean Binet

DATES

23 et 24 mai 2018
Longueuil

COÛT

200 \$ ou 250 \$ pour les avocats et les avocates membres du Barreau ainsi que pour les conseillers et conseillères en ressources humaines de la CRIA/CRHA qui désirent qu'une attestation de participation leur soit remise, excluant les frais d'hébergement.

Le Collège FTQ-Fonds

Responsable de la filière : Isabelle Coulombe 514 383-8027

LES SESSIONS INTENSIVES DE RÉFLEXION ET D'APPROFONDISSEMENT

Les sessions intensives du Collège sont offertes, en alternance, aux personnes élues et aux conseillers et conseillères. Cette année, deux sessions seront offertes; une à l'automne pour les conseillers et conseillères et une au printemps pour les personnes élues.

Ces sessions visent à accroître les compétences de leadership des participants et des participantes, tout comme leurs connaissances, pour mieux influencer les transformations sociales, économiques et politiques du Québec. Elles contribuent également à développer leur pensée critique ainsi que leurs habiletés de communication et d'analyse stratégique. Des personnes ressources issues du milieu universitaire y contribuent en apportant leur expertise sur les principaux enjeux qui touchent les syndicats : renouveau syndical, relations du travail, démocratie et politique, diversité, économie, environnement et mondialisation.

L'expérience du Collège permet de prendre du recul et de repartir avec plus d'énergie et de confiance. Elle offre aux syndicalistes l'occasion de s'outiller pour faire face aux défis complexes du monde actuel.

La session de 2017 – Conseillers et conseillères

RESPONSABLE

Isabelle Coulombe

DATES

22 octobre au 24 novembre 2017

- En résidence : 22 au 27 octobre, 29 octobre au 3 novembre, 12 au 17 novembre et 19 au 24 novembre 2017
- À domicile : 5 au 10 novembre 2017

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

22 septembre 2017

COÛT

Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ.



La session de 2018 – Personnes élues

RESPONSABLE

Isabelle Coulombe

DATES

6 mai au 8 juin 2018

- En résidence : 6 au 11 mai, 13 au 18 mai, 27 mai au 1^{er} juin et 3 au 8 juin 2018
- À domicile : 20 au 25 mai 2018

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

2 mars 2018

COÛT

Aucun. Les frais de séjour sont assumés par le Fonds de solidarité FTQ.



AUTRES FORMATIONS ET ACTIVITÉS

La tournée sur la jurisprudence en santé et sécurité du travail

Le responsable de la filière sur la santé et la sécurité du travail du service de l'éducation de la FTQ visite plusieurs régions afin de faire le point sur l'état de la jurisprudence du TAT et des tribunaux supérieurs en matière d'indemnisation des victimes de lésions professionnelles.

Sur demande, cette session s'organise avec chacun des conseils régionaux de la FTQ. Pour connaître les dates, veuillez-vous informer auprès du bureau de la FTQ de votre région.

Semaine du français

Surveiller les événements prévus pour la semaine du 19 au 23 mars 2018.

Semaine de la relève

Cette semaine est constituée d'activités locales et nationales visant à augmenter la participation syndicale des jeunes. Ces activités peuvent également être un moyen de créer des ponts entre les générations, des ouvertures pour l'inclusion d'un plus grand nombre de jeunes dans les instances syndicales.

La prochaine édition aura lieu en avril 2018. Pour plus d'information : ftq.qc.ca/semaine-de-la-releve-syndicale

N'oubliez pas

Semaine de prévention
du suicide

Début février

Journée de reconnaissance du
travail des délégués sociaux et
des déléguées sociales

14 février

Journée internationale
des femmes

8 mars

Journée internationale
de la Francophonie

20 mars

Journée internationale
pour l'élimination
de la discrimination raciale

21 mars

Jour de deuil national
pour les victimes
de lésions professionnelles

28 avril

Fête internationale des
travailleurs et des travailleuses

1^{er} mai

Semaine nationale
de la santé mentale

2^e semaine de mai

Journée internationale contre
l'homophobie
et la transphobie

17 mai

Journée mondiale
de la diversité culturelle

21 mai

Semaine québécoise
des personnes handicapées

1^{er} au 7 juin

Journée internationale
des personnes handicapées

3 décembre

Journée mondiale contre
le travail des enfants

12 juin

Célébrations
de la Fierté Montréal
2^e semaine complète d'août

Journée internationale
de l'alphabétisation

8 septembre

Journée mondiale
de la prévention du suicide

10 septembre

Semaine de sensibilisation
aux maladies mentales

4 au 10 octobre 2017

La journée mondiale d'action
pour le travail décent

7 octobre

Semaine de la prévention
de la toxicomanie

12 au 18 novembre 2017

Journées québécoises de
la solidarité internationale

Novembre 2017

Journée nationale de
commémoration et d'action
contre la violence faite
aux femmes

6 décembre

RENCONTRES ANNUELLES

- Les membres des comités de
francisation

23 mars 2018

- Le Colloque FTQ en santé et
sécurité du travail

12 et 13 octobre 2017

à Trois-Rivières

Bureaux de la FTQ en région

Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec

Gilles Chapadeau | 819 762-1354
201, rue du Terminus Ouest, bureau 3100
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2P7
abitibi-nordqc.ftq.qc.ca

Bas St-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Alain Harrisson | 418 722-8232
2, rue St-Germain Est, bureau 608
Rimouski (Québec) G5L 8T7
bsl-gaspesie.ftq.qc.ca

Côte-Nord

Pascal Langlois | 418 962-3551
737, boul. Laure, bureau 203
Sept-Îles (Québec) G4R 1Y2
cotenord.ftq.qc.ca

Estrie

Ricky Lewis | 819 562-3922
2100, rue King Ouest, bureau 140
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8
estrie.ftq.qc.ca

Laurentides – Lanaudière

Réjean Bellemare | 450 431-6659
330, rue Parent, 2^e étage
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 2A2
ftql-l.ftq.qc.ca

Mauricie et Centre-du-Québec

David Maden | 819 378-4049
7080, rue Marion
Trois-Rivières (Québec) G9A 6G4
mauriciecentreqc.ftq.qc.ca

Montréal

Serge Girard | 450 926-6200
4805, boul. Lapinière, bureau 6200
Brossard (Québec) J4Z 0G2
monteregie.ftq.qc.ca

Montréal métropolitain

Patrick Rondeau | 514 383-8043
565, boul. Crémazie Est, bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3
montrealmetro.ftq.qc.ca

Outaouais

Dino Lemay | 819 777-5441
259, boul. Saint-Joseph, bureau 310
Gatineau (Québec) J8Y 6T1
outaouais.ftq.qc.ca

Québec et Chaudière-Appalaches

Claude Maltais | 418 623-8713
5000, boul. des Gradins, bureau 120
Québec (Québec) G2J 1N3
quebec-chaudiereappalaches.ftq.qc.ca

Saguenay – Lac-Saint-Jean

Marc Maltais | 418 699-0199
2679, boul. du Royaume, bureau 100
Jonquière (Québec) G7S 5T1
saglac-chibougamauchapais.ftq.qc.ca

Documents audiovisuels

DISPONIBLES GRATUITEMENT* AU SERVICE DE L'ÉDUCATION OU AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA FTQ

Colloque sur l'emploi en mutation : 1. Virage dangereux; 2. Toujours des nôtres. Colloque Public-Privé (mai 1997)

C'est moi l'inconciliable. DVD sur la conciliation travail-famille

Fusion 1957 : les 40 ans de la FTQ. DVD d'histoire

L'histoire de la FTQ. DVD sur le 50^e anniversaire de la FTQ, 2007

Des hommes et des femmes pour des hommes et des femmes. DVD sur la toxicomanie et l'entraide syndicale

Ce n'est qu'un mal de tête. DVD sur la santé mentale

Jamais trop tard. DVD sur l'alphabétisation

Non, plus jamais la violence. DVD sur la violence

Comprendre l'épuisement professionnel. DVD sur des extraits d'une conférence du docteur Serge Marquis

Notre action politique : toujours en mouvement. DVD présenté au Congrès FTQ de 2004

Solitaires : Intégration des personnes immigrantes. DVD sur les personnes immigrantes présenté au Congrès FTQ de 2004

La solidarité au menu : pour un commerce équitable au quotidien. DVD sur le commerce équitable, 2005

Ateliers de misère : exigeons des vêtements propres. DVD sur les ateliers de misère, 2005

Turbulences. Vidéo de Carole Poliquin sur la mondialisation, Montréal, Production ISCA, 1997

Murdochville, 40 ans après. DVD de la FTQ, 1997

Débroussailler : enfant pauvre de la forêt. DVD de la FTQ, 2001

Le bien commun : l'assaut final. DVD de Carole Poliquin sur la mondialisation, Montréal, Production ISCA, 2002

L'enquête. DVD de la FTQ, 2003

Au-delà des droits, il y a de l'aide. DVD sur le réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales à la FTQ, 2007

La privatisation de notre système de santé. DVD de la FTQ sur le réseau de santé, 2008

Et si l'éducation syndicale m'était contée... DVD du service de l'éducation de la FTQ, 2007

Négocier nos régimes de retraite et Faut pas CD notre PD. DVD du service de l'éducation de la FTQ, 2010

Projet Travaillons ensemble. Plusieurs capsules traitant de l'intégration et du maintien en emploi des personnes handicapées

L'histoire du 125^e du CRFTQMM (Conseil régional Montréal métropolitain)

Ça s'améliore. Vidéo du comité sur les droits GLBT (sur clé USB)

60 ans de solidarité. Vidéo sur le 60^e anniversaire de la FTQ, 2017. ftq.qc.ca/videos

***N. B. Des frais d'envoi et de manutention s'appliqueront.**

DISPONIBLES AUPRÈS DU CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)

Un État sous influence, Comment le chantage des multinationales menace notre démocratie...

La mondialisation, comprendre, agir... Une série de cinq vidéos éducatives

LISTE DES OUTILS VIDÉO DE FORMATION

Toutes les vidéos ainsi que leur description sont disponibles sur formation-syndicale.ftq.qc.ca/videos/

Formule Rand

Comment le 1 % règne sur les États-Unis

Inégalités économiques au niveau mondial

L'encerclement : La démocratie dans les rets du néolibéralisme

Néolibéralisme – Un changement de paradigme

Néolibéralisme – L'État néolibéral

Néolibéralisme – Nouvelle gestion publique

Néolibéralisme – L'économie financière

Néolibéralisme – L'économie extractive

Néolibéralisme – Inégalités et marchandisation

Québec : À la croisée des chemins

La stratégie du choc

La force syndicale : un puissant moteur de changement

Partie 1 : Changer le monde du travail

Partie 2 : Créer un Québec plus juste

Comprendre la dette publique

La dette publique

- Partie I | Comment se forme-t-elle ?
- Partie II | Comment la mesure-t-on ?
- Partie III | La dette publique est-elle un problème ?
- Partie IV | Comment se débarrasse-t-on de la dette ?

Qu'est-ce que la mondialisation ?

Noire finance

Paradis fiscaux : la grande évasion ?

Paradis fiscaux : levez le voile !

Contrer l'impact cumulé des contre-réformes depuis 1990 : un défi qui s'impose à tous et à toutes

Le nouveau Tribunal de la sécurité sociale et la réforme de l'assurance-emploi

Assurance-emploi et stratégie de bas salaires : une vue d'ensemble

Obtenir le droit aux prestations d'assurance-chômage, le parcours du combattant et de la combattante

L'œuvre d'un homme...

Qu'ossa donne ?

- Épisode 1 : La fierté d'être québécois
- Épisode 2 : La libération de la femme
- Épisode 3 : L'homme québécois
- Épisode 4 : La fin du monde
- Épisode 5 : La quête du bonheur

AUSSI DISPONIBLE

République : un abécédaire populaire

Pour commander le DVD, veuillez consulter la page suivante : **esperamos.ca/republique/**

Fiche d'inscription

(EN LETTRES MOULÉES)

Titre de la session

Date(s)

PARTICIPANT – PARTICIPANTE

Nom

Adresse

Ville Code postal

Téléphone au travail

Téléphone au domicile / Cellulaire

Courriel*

**SI INDIQUÉ, UNE LETTRE DE CONFIRMATION VOUS SERA ENVOYÉE PAR COURRIEL*

Fonction au sein du syndicat ou du Conseil
.....

Avez-vous suivi le(s) cours de base requis (exigences)

☐ oui ☐ non

Autorisation

SYNDICAT – CONSEIL

Nom du syndicat ou du conseil

Adresse

Ville Code postal

Téléphone Courriel

Doit être signée par la ou le responsable québécois à l'éducation du syndicat ou du conseil régional. (Voir page 8 du programme.) Si personne n'occupe ce poste, la fiche doit être signée par la directrice ou le directeur québécois du syndicat national ou du conseil régional.

Nom en lettres moulées.....

Titre Date.....

Signature.....

FAIRE PARVENIR LA FICHE D'INSCRIPTION AU MOINS DEUX SEMAINES AVANT LE DÉBUT DE LA SESSION.
La confirmation de votre inscription vous sera envoyée deux semaines avant la formation.

COLLÈGE FTQ-FONDS

Par la poste : Collège FTQ-Fonds
565, boul. Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal (Québec)
H2M 2W3

Télécopieur : 514 383-8004
Karine Chouinard : **kchouinard@ftq.qc.ca**

FORMATION

Par la poste : Service de l'éducation FTQ
565, boul. Crémazie Est, bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3
Télécopieur : 514 383-8004
Manon Fournier : **mfournier@ftq.qc.ca**
Marie-Claude Groulx : **mcgroulx@ftq.qc.ca**

LE CHÈQUE DOIT ÊTRE FAIT À L'ORDRE DU FONDS D'ÉDUCATION FTQ



FTQ

Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec
